CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT



Comores

Profil de vulnérabilité

ONU commerce et développement
CNUCED

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT



Comores

Profil de vulnérabilité

ONU commerce et développement
CNUCED
Genève, 2026

© 2026, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou de ses États Membres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données de position qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Le texte a été traduit par Catherine Gachies-Stauble. Toutes les questions seront traitées par le traducteur qui accepte la responsabilité de l'exactitude de la traduction.

UNCTAD/ALDC/VP/INF/2026/1

Document préparé par la CNUCED en prévision de l'examen, en 2024, par le Comité des politiques de développement de la liste des pays les moins avancés des Nations Unies.

Ce profil a été préparé conformément à la résolution 59/209 de l'Assemblée générale qui a décidé qu' " après qu'un pays aura satisfait aux critères de radiation pour la première fois, le Secrétaire général des Nations Unies invitera le Secrétaire Général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour préparer un profil de vulnérabilité sur le pays identifié à prendre en compte par le Comité des politiques de développement lors de son examen triennal ultérieur. "

Remerciements

Le *Profil de vulnérabilité des Comores* a été réalisé a été réalisé par la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED, sous la direction de Junior Davis, chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche, et la supervision directe de Rolf Traeger, Chef de la section des pays les moins avancés.

Le rapport a été préparé par Ali Yedan, Rolf Traeger et Stefan Csordas, avec la contribution de Stefanie West, tous de la CNUCED.

La CNUCED remercie chaleureusement les contributions d'Abdou Katibou (consultant de la CNUCED).

La CNUCED tient également à remercier chaleureusement les représentants du gouvernement, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des particuliers qui ont participé à l'Atelier National de Validation qui s'est tenu à Moroni les 15 et 16 octobre 2024 pour leur précieuse contribution.

L'analyse du présent rapport a servi de base aux contributions de la CNUCED au document d'évaluation du reclassement, établi conjointement avec le secrétariat du Comité des politiques de développement, et qui ont éclairé les délibérations du Comité des politiques de développement lors de son examen triennal de 2024 de la liste des PMA.

Gilles Maury s'est chargé de la mise en page générale, des graphismes et de la publication assistée par ordinateur.

Sigles et acronymes

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BCC	Banque centrale des Comores
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CPAD	Conférence des partenaires pour le développement
CPD	Comité des politiques de développement
DSCRP	document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EESIC	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel aux Comores
EHCVM	Enquête Harmonisée sur des Conditions de Vie des Ménages
FC	franc comorien
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
ICP	Indice des capacités productives
IDE	investissements directs étrangers
INSEED	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques
IVE	Indice de vulnérabilité économique et environnementale
ODD	Objectif de développement durable
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAS	politique d'ajustement structurel
PCE	Plan Comores Émergent
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	pays pauvre très endetté
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNB	revenu national brut
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SCA2D	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Sommaire

Remerciements iv
Sigles et acronymes v
Résumé ix

1. Introduction 1

2. Analyse de la situation économique 5
2.1. Tendances macroéconomiques et structure productive de l'économie comorienne 5
2.2. Transferts des migrants et investissements directs étrangers 10
2.3. Impact de la crise de la COVID-19 sur l'économie comorienne 12
2.4. Effets de la guerre en Ukraine sur l'économie comorienne 16

3. Identification des domaines de vulnérabilité 21
3.1. Peuple 21
3.2. Prospérité 27
3.3. Planète 32
3.4. Paix 35
3.4.1. Une paix fragile à consolider 35
3.4.2. Risques politiques 35
3.5. Partenariats 36

4. Les plans de développement et le commerce international des Comores 39
4.1. Analyse des différents plans et programmes de développement des Comores 39
4.2. Commerce international et intégration régionale 44

5. Renforcement de la résilience face aux vulnérabilités 55
5.1. Renforcer les capacités productives pour atténuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur 55
5.2. Améliorer les capacités de mobilisation des ressources externes et internes pour financer le développement 56
5.3. Faire face aux vulnérabilités environnementales 57

6. Considérations stratégiques pour un reclassement dynamique 61
6.1. Transformation structurelle de la production à travers le secteur primaire 61
6.2. Développement du capital humain 61
6.3. Meilleure allocation des fonds des migrants 62
6.4. Adaptation au changement climatique 62
6.5. Renforcement de la statistique nationale 62

7. Bibliographie 63

Figures

Figure 1 Comores et PMA : PIB réel et PIB réel par habitant, 1990–2024 6

Figure 2 Structure de répartition du PIB, 1974-2020 7

Figure 3 Composition du secteur primaire, 2008-2020 8

Figure 4 Composition du secteur secondaire, 2008-2020 9

Figure 5 Composition du secteur tertiaire, 2008-2020 9

Figure 6 Transferts de fonds des migrants, 2003-2024 11

Figure 7 Envois de fonds des migrants reçus, pour les dix premiers pays africains 11

Figure 8 Arrivée aux frontières, 2017-2020 14

Figure 9 Répartition des recettes gouvernementales, 2014-2024 15

Figure 10 Incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté en 2020 22

Figure 11 Incidence de la pauvreté à Moroni, reste de la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli 22

Figure 12 Indice du capital humain et seuil de reclassement, 2005-2025 23

Figure 13 Revenu national brut par habitant, 2000-2014 28

Figure 14 Évolution du ratio dette/PIB, 2012-2024 30

Figure 15 Sources de financement du budget 2024 30

Figure 16 Coûts de l'électricité aux Comores et dans d'autres pays africains 32

Figure 17 Évolution de la balance commerciale des Comores, 1990-2024 45

Figure 18 Composition des importations des biens, 2006-2020 45

Figure 19 Composition des exportations de biens des Comores, 2005-2024 48

Figure 20 Importations comoriennes en provenance de l'Afrique, 2016-2019 49

Figure 21 Exportations comoriennes de biens à destination de l'Afrique, 2016-2019 50

Figure 22 Tendance du commerce des services des Comores, 2005-2020 50

Figure 23 Composition des exportations de services des Comores, 2005-2022 51

Tableaux

Tableau 1 Évolution du prix des produits pétroliers 17

Tableau 2 Mesures de la pauvreté multidimensionnelle des Comores 23

Tableau 3 Composition et valeurs de l'Indice de vulnérabilité économique et environnementale des Comores en 2024 29

Tableau 4 Principaux aléas 32

Tableau 5 Répartition des importations comoriennes de biens par pays en 2018 46

Tableau 6 Composition des exportations de biens, 2018 48

Encadrés

Encadré 1 Grands mariages ou mariages coutumiers 12

Encadré 2 Le paradoxe de la hausse des envois de fonds au profit des Comores en 2020 pendant la crise de la COVID-19 13

Encadré 3 La Conférence des partenaires pour le développement (CPAD) 44

Résumé

L'Union des Comores est un petit État insulaire en développement situé à l'entrée nord du Canal du Mozambique, dans l'Océan Indien. Cette Union, qui a connu de multiples crises politiques, fut préservée des conflits majeurs. Cependant, le pays n'arrive pas à trouver une dynamique de croissance stable et de développement durable. De plus, l'économie comorienne fut sévèrement touchée par le passage du cyclone Kenneth en 2019, la pandémie de COVID-19 paralysant l'économie en 2020 et 2021, et la guerre en Ukraine avec ses tensions inflationniste persistantes.

L'Union des Comores a été déterminée par le Comité des politiques de développement comme étant pré-éligible à la sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA), car l'Union remplissait deux des trois critères de sortie lors de l'examen triennal de 2021, à savoir les critères de revenu, déterminé par le revenu national brut (RNB) par habitant, et de capital humain. Cependant, le pays est loin d'atteindre le troisième critère, l'Indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE). Ce rapport présente le *Profil de vulnérabilité des Comores* tel que mandaté par la résolution 59/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 décembre 2004. Il présente une évaluation analytique de la préparation des Comores à sortir de la catégorie des PMA. Ce *Profil de vulnérabilité* analyse les tendances macroéconomiques, les changements structurels de l'économie des Comores, les domaines de vulnérabilité des Comores, ainsi que les défis du développement du pays vers le reclassement. Il fournit également des recommandations politiques pour le renforcement de la résilience.

Ce *Profil de vulnérabilité* intervient à un moment particulièrement propice alors que les Comores ont déposé, en février 2023, leur instrument de ratification pour l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et ont rejoint l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en août 2024, et surtout au moment où le gouvernement a lancé un grand projet ambitieux pour faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. En outre, l'équipe-pays des Nations Unies aux Comores, constituée de 22 institutions du système des Nations Unies, en collaboration avec le gouvernement comorien, a lancé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'Union des Comores 2022-2026.

Les principaux domaines de vulnérabilité des Comores comprennent :

- **La dépendance à sa diaspora et aux transferts des migrants**. Les flux de transferts de fonds des migrants sont la principale source d'entrée de devises dans le pays et ils dépassent de loin l'investissement direct étranger (IDE) et l'aide publique au développement (APD). Environ 40 % des ménages comoriens reçoivent des fonds de la diaspora. Cependant, ces fonds sont utilisés principalement pour la consommation des ménages et pour la réalisation des « grands mariages » et non pour des investissements.
- **La dépendance aux importations et la concentration des exportations**. Les Comores dépendent dans une large mesure des importations pour répondre à une grande partie de la demande intérieure. Les données nationales indiquent que les principales exportations de marchandises sont le produit de trois cultures de rente, à savoir les clous de girofle, la vanille, et l'ylang-ylang (huile essentielle), qui représentent la majeure partie des exportations des produits de base.
- **Les faiblesses institutionnelles**. La scène des entreprises est dominée par des micro et petites entreprises dont les compétences entrepreneuriales, les capacités technologiques ou le potentiel d'innovation sont limités. Le pays souffre d'une faible capacité à mobiliser les ressources internes, tant publiques que privées.

Ces différentes vulnérabilités ont des implications dans les domaines du peuple, de la prospérité, de la planète, de la paix et des partenariats.

I. Vulnérabilités sociales

La population comorienne est estimée à environ 867 000 habitants en 2024. La principale vulnérabilité au niveau de la population comorienne réside dans son extrême jeunesse, car 47,2 % de la population ont moins de 20 ans. Malgré une faible population, les différents programmes restent impuissants face à la pauvreté, car le taux de pauvreté reste à un niveau très élevé, atteignant 44,8 % de la population en 2020 selon les estimations de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographique (INSEE). De plus, le taux de pauvreté est sur une tendance à la hausse depuis 2014, passant de 42,0 % en 2014 à 44,8 % en 2020 (INSEED 2014, 2020). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ajouta que 19,4 % de la population restent vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle entre 2012 et 2023 (PNUD, 2025).

Bien que les Comores aient rempli le critère du capital humain pour la sortie de la catégorie des pays moins avancés (PMA) aux examens triennaux de 2021 et de 2024, l'Union reste vulnérable aux problèmes de la santé et de l'éducation. En effet, le pays ne dispose pas assez d'infrastructures adéquates de santé, contraignant beaucoup d'habitants à faire des dépenses énormes pour aller se soigner dans les pays voisins. Ces dépenses sont soutenues par les fonds de la diaspora. Tout comme dans beaucoup de pays africains, aux Comores, il y a une inadéquation entre le système éducatif et les besoins du marché de travail comorien, entraînant un niveau élevé de chômage.

Le coût de l'électricité aux Comores reste l'un des plus élevés en Afrique, pourtant la population comorienne depuis le milieu des années 1990 fait toujours face à des incessants délestages pouvant durer des journées dans certaines localités.

II. Vulnérabilités économiques

Les Comores ont rempli le critère de revenu pour la sortie de la catégorie des pays moins avancés (PMA) dans les examens triennaux de 2021 et de 2024. Cependant, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant est demeurée faible depuis 1990. Le secteur primaire peine à exploiter tout son potentiel. Les Comores dépendent des produits alimentaires de l'extérieur pour satisfaire sa consommation entraînant une vulnérabilité alimentaire du pays. Malgré sa position géographique, le pays importe des centaines de tonnes de produits halieutiques par an pour satisfaire la demande locale. De plus, les données de la Direction nationale de la stratégie agricole (2022) estiment que plus de 80 % des besoins en viande rouge aux Comores sont suppléés par les importations et que la quasi-totalité (99 %) de la demande intérieure en viande de volaille est satisfaite par les importations.

Le secteur secondaire est peu développé, représentant seulement 10 % du PIB entre 2008 et 2020, ce qui se traduit par un très faible niveau d'industrialisation du pays. De plus, les industries agroalimentaires en constituent de loin la composante principale. Le secteur tertiaire, pour sa part, est dominé par le commerce. Le pays connaît de façon persistante un déficit de sa balance commerciale. En 2024, les exportations de biens représentaient moins de 14,3 milliards de francs comoriens (FC), et les importations se situaient au-delà de 138,8 milliards de FC. Bien que les Comores fassent partie des huit pays africains qui exportaient plus de services que de biens (CNUCED, 2022) en 2019, les exportations des services, tirées par le tourisme, ont chuté en 2020, principalement à cause de la pandémie de COVID-19. Cela montre également une vulnérabilité persistante du pays vis-à-vis de l'extérieur.

III. Vulnérabilités environnementales et de gouvernance

L'Union des Comores est très vulnérable aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Les catastrophes environnementales et à la concentration des exportations sont la principale raison du non-remplissage du troisième critère de sortie de la catégorie des PMA - l'indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE). Un rapport de la Banque mondiale, produit par Dilley et al. (2005), portant sur les catastrophes naturelles, a révélé que plus presque 60 % de la superficie des Comores, abritant plus de 54,2 % de la population, est exposée à des risques de catastrophes naturelles. Cette forte vulnérabilité environnementale affecte le secteur agricole et constitue en soi un goulot naturel au développement socioéconomique des Comores. Les statistiques de la sécurité civile révèlent aussi que plus de 60 % des cultures vivrières et plus de 30 % des cultures de rentes ont été détruites par le cyclone Kenneth en 2019. Le Gouvernement comorien a évalué le coût total des dégâts causés par ce cyclone à plus de 185 millions de dollars.

Les Comores sont actuellement classées parmi les pays africains épargnés par les conflits armés, avec un climat général de paix. Cependant, les Comores ne sont pas épargnées par des violences politiques. Aussi, situées dans un carrefour maritime, les Comores sont sujettes à des menaces liées aux trafics maritimes de tous genres, notamment les pirateries, les trafics de drogues et des migrants, etc.

En 2017, la base de données sur l'aide au développement des Comores et des Programme des Investissement Publics (PIP) a dénombré, pour les Comores, 15 partenaires internationaux, dont 7 partenaires bilatéraux. Malgré l'appui important dont les Comores bénéficient de la part de leurs partenaires, la vulnérabilité budgétaire reste une source de préoccupation majeure, les partenaires au développement apportant une contribution significative au budget de l'État.

Pour faire face à ces vulnérabilités, il importe au pays de renforcer ses capacités productives pour atténuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, d'améliorer les capacités de mobilisation des ressources externes et internes pour financer le développement avec une meilleure réallocation des fonds des migrants, d'améliorer son capital humain, de s'adapter au changement climatique, de renforcer son système national de statistique, et de renforcer les partenariats régionaux et internationaux.


© Xdobe

1. Introduction

Les Comores sont un archipel situé dans l'océan Indien, à proximité de Madagascar, de l'île Maurice, de la Réunion et des Seychelles. L'île de la Grande-Comore (*Ngazidja*) est de loin l'île la plus grande et la plus peuplée, et qui abrite Moroni, la capitale du pays. La population de l'Union des Comores est estimée à 867 000 habitants en 2024 selon les données de la CNUCED. Elle est majoritairement jeune et les moins de 20 ans représentent un peu plus de 47 % de la population (UNCTADStat, consulté en octobre 2025). Aux fins de la présente étude, les statistiques relatives aux Comores se rapportent aux îles de Grande Comore, Mohéli et Anjouan.

L'Union des Comores, qui est l'un des pays les plus pauvres du monde, a une économie basée sur l'agriculture et la pêche de subsistance. Depuis leur accession à l'indépendance le 6 juillet 1975, les Comores n'ont pas connu le dynamisme de développement qu'ont connu leurs voisins, les îles Maurice et Seychelles. Ce pays fait partie des 31 pays classés comme fragiles par la Banque mondiale. En effet, entre 1975 et 2022, l'archipel a connu vingt et une tentatives de coup d'État militaires, dont quatre ont réussi et deux ont abouti à l'assassinat du président.

Ces incessants agissements politiques se répercutent négativement sur les performances économiques des Comores. Une des conséquences majeures de ces faibles performances est la forte dépendance du pays par rapport à l'extérieur. Le pays se tourne vers l'extérieur pour satisfaire la demande des ménages comoriens de plus en plus soutenue par les apports financiers de la diaspora. Selon la Banque centrale des Comores (BCC), les besoins alimentaires des ménages comoriens sont couverts par les importations à hauteur de plus de 40 %. Cette dépendance rend la population comorienne vulnérable et l'expose à un risque alimentaire plus élevé. Sur une échelle de 0 (exécrable) à 1 (excellent), l'Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED, 2020) évalue le taux d'insécurité alimentaire à 0,34.

Ce rapport présente le *Profil de vulnérabilité des Comores* tel que mandaté par la résolution 59/209 de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies du 20 décembre 2004, qui stipulait que « *Quand un pays aura répondu aux critères lui permettant d'être retiré de la liste (des pays les moins avancés) pour la première fois, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies invitera le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à établir un profil de vulnérabilité du pays en question, tel que défini à l'alinéa a*[1] *ci-dessus, qui devra être pris en compte par le Comité des politiques de développement lors de son examen triennal suivant* » (Paragraphe 3, alinéa b). Le rapport est destiné à être utilisé comme document de référence pour les délibérations du Comité des politiques de développement sur la préparation des Comores à la sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

Lors de son examen triennal de 2021, le Comité des politiques de développement a déclaré les Comores comme étant pré-éligibles à la sortie de la catégorie des PMA. Le pays remplissait deux des trois critères de sortie, à savoir les critères de revenu et de capital humain, atteignant des scores de 67,2 pour l'indice du capital humain en février 2021, tandis que le seuil du critère

[1] L'alinéa 3 (a) stipule que « *Lorsque le Comité des politiques de développement, lors de son examen triennal de la liste des pays les moins avancés, déterminera qu'un pays répond pour la première fois aux critères lui permettant d'être retiré de cette liste, il présentera ses conclusions au Conseil économique et social* ».

de sortie est de 66. Le revenu national brut (RNB) par habitant des Comores était de 1369 dollars, alors que le seuil pour le critère de sortie est de 1222 dollars par habitant. Cependant, le pays était loin d'atteindre le troisième critère, l'indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE). Un pays satisfait à ce critère si son IVE est inférieur à 32. Même si les Comores font mieux que la moyenne des pays les moins avancés (37,7 pour les Comores contre 39,1 pour les PMA), leur score demeure bien au-delà du seuil des 32. Lors de l'examen triennal de 2024, les Comores ont de nouveau satisfait aux critères de revenu et de capital humain, mais n'ont pas rempli le critère de vulnérabilité économique et environnementale. Le Comité des politiques de développement (CPD) a toutefois décidé de reporter à l'examen triennal de 2027 sa décision relative à une éventuelle recommandation de reclassement des Comores, compte tenu de la vulnérabilité persistante du pays aux chocs économiques et environnementaux extérieurs.

Le reclassement entraînerait une perte du traitement préférentiel accordé aux PMA. Ce traitement est un ensemble de soutiens internationaux, spécialement dans les domaines de l'accès au marché, l'assistance technique, l'accès à l'assistance dans le domaine de la technologie, certains traitements spécifiques par les Nations Unies. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement octroient des financements à des conditions concessionnelles, déterminées en fonction du revenu des pays. Cependant, même à des niveaux de revenu plus élevés, les Comores peuvent continuer à bénéficier du traitement en tant que «*petite économie*» à l'Association internationale de développement et de la Banque mondiale. Elles peuvent également accéder au Fonds africain de développement (FAD) de la Banque africaine de développement en tant qu'« *État fragile et touché par des conflits* ».

Ce rapport analyse une série d'indicateurs essentiels pour situer la performance des Comores en matière de sortie de la catégorie des PMA dans le contexte plus large du cadre de la trajectoire de la transformation structurelle du pays de de ses vulnérabilités persistantes. Le but de cette contextualisation est d'aller au-delà d'une évaluation simpliste de la performance par rapport aux critères des PMA et de se concentrer plutôt sur le processus de transformation à long terme en examinant des indicateurs de croissance, de capacités productives et certains indicateurs sectoriels.

Ce *Profil de vulnérabilité* intervient à un moment particulièrement propice, alors que les Comores ont signé, en février 2023, la ratification de la charte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), et ont rejoint l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en août 2024, et surtout, au moment où le Gouvernement a lancé son ambitieux Plan Comores Émergent à l'horizon 2030.

Le reste du rapport est organisé comme suit. Le chapitre 2 présente une analyse de la situation économique. Il analyse les tendances macroéconomiques, les changements structurels de l'économie des Comores, les transferts des migrants et les investissements directs étrangers. De plus, ce chapitre traite des effets des chocs externes, comme la crise de la COVID-19, et la guerre en Ukraine. Le chapitre 3 aborde les domaines de vulnérabilité des Comores, en analysant les indicateurs de peuple, de la prospérité, de la planète, de la paix, et des partenariats. Le chapitre 4 analyse les différents sujets de développement du pays, le diagnostic commercial, et l'intégration commerciale régionale. Le chapitre 5 aborde le renforcement de la résilience face aux vulnérabilités, tandis que des recommandations de politique générale pour des considérations stratégiques pour un reclassement dynamique sont abordées au chapitre 6.



© Shutterstock


© Adobe Stock

2. Analyse de la situation économique

Depuis son indépendance en 1975, l'Union des Comores peine à avoir une économie stable. L'archipel connaît des cycles de croissances différents les uns des autres. Si le pays fut touché par de multiples crises politiques dans le temps affectant l'économie, dans les dernières années, l'Union des Comores fut préservée des violences politiques continues. Cependant, l'économie comorienne fut sévèrement touchée par le passage du cyclone Kenneth en 2019, la pandémie de la COVID-19 paralysant l'économie en 2020 et 2021, et la guerre en Ukraine avec ses tensions inflationniste persistantes. Dans ce chapitre, le rapport étudie la situation économique du pays, les changements structurels de son économie, et les conséquences des chocs sur son économie.

2.1. Tendances macroéconomiques et structure productive de l'économie comorienne

2.1.1. Tendances macroéconomiques

Les années 1990 ont été marquées par un taux de croissance économique négatif aux Comores. Cette baisse du PIB par habitant serait due à la crise de la dette et des difficultés liées à la mise en place des politiques d'ajustement structurel (PAS) du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'instabilité socioéconomique et politique causée par ces programmes aurait impacté négativement la croissance de l'économie.

La Figure 1 montre que le produit intérieur brut (PIB) réel des Comores suit une tendance à la hausse depuis 1990 passant de 453 millions de dollars en 1990 à 1 323 millions de dollars en 2024 (en dollars constants de 2015). Cette tendance n'est toutefois pas monotone, car ce PIB réel a connu des baisses ponctuelles durant certaines années, qui sont immédiatement suivies par des hausses. Au même temps, le rythme de la croissance démographique[2] a ralenti, mais est resté relativement rapide, car durant la même période, la population a presque doublé, passant de 445.000 habitants en 1990 à 867.000 habitants en 2024.

[2] Le taux de croissance démographique des Comores a baissé de 2,44 % en 1991 à 1,89 en 2024 (source : UNCTADStat).

Figure 1
Comores et PMA : PIB réel et PIB réel par habitant, 1990–2024

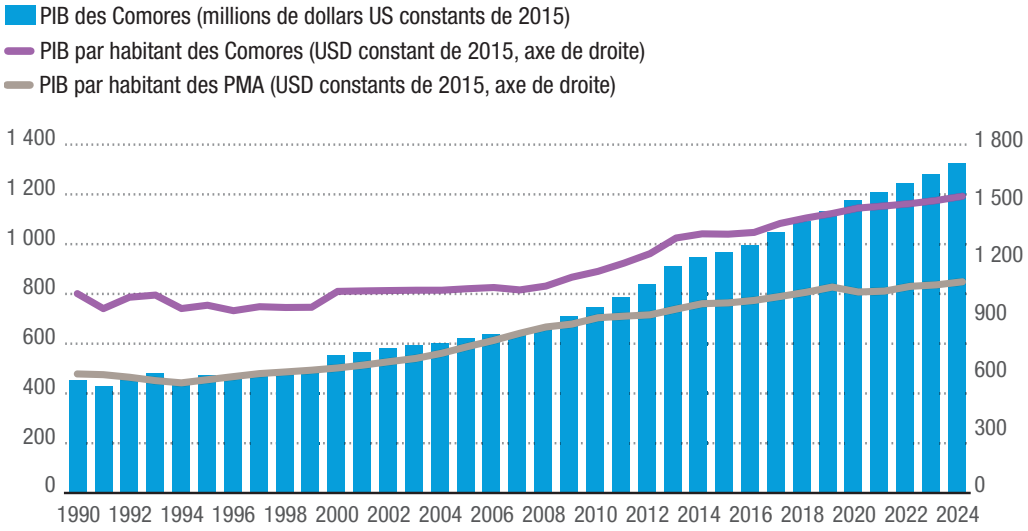

Source : Calcul de la CNUCED, à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (consultée en octobre 2025).

La production comorienne par habitant est restée constante durant la première décennie du présent millénaire avant de connaître une forte hausse jusqu'en 2019. Cependant, cette croissance a ralenti pendant la pandémie de COVID-19. Les faibles taux d'investissements publics et privés qu'ont connus les Comores ces dernières décennies semblent constituer la principale cause de cette faible performance économique. Entre 2011 et 2017, l'investissement total a représenté 16,1 % du PIB, contre une moyenne africaine de 23,1 % (Banque mondiale, 2019).

D'une part, les investissements publics sont limités par la faiblesse des recettes publiques lesquelles sont, de surcroît, consacrées en grande partie, aux paiements des salaires des fonctionnaires. En effet, les fonds destinés aux paiements des agents de l'État représentent en moyenne plus de 25 % du Budget total et plus de 52 % des recettes intérieures. L'analyse des Lois des Finances des années 2020, 2021 et 2022 (Union des Comores, 2020a, 2021, 2022) révèle qu'une très bonne partie des investissements publics réalisés sont financés (80 %) par les partenaires au développement. D'autre part, les investissements privés sont davantage limités par un environnement d'affaires peu attractif, une faible capacité de mobilisation de l'épargne nationale[3] et des politiques gouvernementales imprévisibles dont se méfient les investisseurs privés.

À ces faiblesses liées aux investissements, qui sont les principaux moteurs de la croissance économique, s'ajoutent d'autres facteurs handicapants tels que l'étroitesse de la base productive de l'économie comorienne, le faible niveau du capital humain, l'inadéquation des infrastructures aéroportuaires, terrestres et portuaires, le coût prohibitif des services d'infrastructure, notamment les coûts de l'électricité et des moyens de communication, etc. Ces goulots structurels affaiblissent la productivité totale des facteurs. Selon les estimations de la Banque mondiale (2019), l'accroissement de la productivité totale des facteurs était nul entre 2000 et 2017 et négatif auparavant.

Le PIB réel par habitant des Comores reste plus élevé que celui de la moyenne des PMA durant toute la période 1990-

[3] Entre 2011-2017, les investissements directs étrangers à destination des Comores représentaient 0,9 % du PIB, contre une moyenne de 5,4 % pour les pays de l'Afrique subsaharienne). Dans la même période, l'épargne privée brute a représenté en moyenne 4 % du PIB, ce qui est largement en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (13,6 %) ou les états fragiles (11,2 %) (Banque mondiale, 2019).

2024. Cependant, en moyenne le taux de croissance du PIB réel par habitant des PMA est beaucoup plus élevé que celui des Comores. La croissance du PIB réel par habitant a également été beaucoup plus lente aux Comores que dans les petits États insulaires en développement voisins (Maurice et Seychelles), ainsi que dans d'autres petits États insulaires tels que le Cabo Verde. L'une des raisons de cette stagnation du PIB réside dans le très faible niveau d'industrialisation du pays, le secteur secondaire n'y apportant qu'une contribution négligeable. Les secteurs primaire et tertiaire, qui représentent ensemble environ 90 % de la production, sont largement non structurés et peu modernisés, ce qui affaiblit davantage l'économie.

2.1.2. Structure productive de l'économie comorienne

L'économie comorienne est peu diversifiée, fortement tributaire de l'extérieur et dominée par l'informel, qui représente plus de 60 % du PIB. En outre, elle est dépendante d'un secteur primaire non mécanisé et à faibles rendements et d'un secteur tertiaire qui peine à se développer.

L'analyse de la structure productive de l'économie comorienne en 1974 a montré que la part de l'agriculture dans le PIB était de 46 % (Figure 2), alors que les services et l'industrie représentaient respectivement 43 % et 11 % du PIB comorien. Malgré les différentes initiatives prises par les autorités comoriennes issues de l'indépendance pour la dynamiser et la diversifier, l'économie comorienne peine à se démarquer de l'héritage colonial. Par conséquent, la structure économique des Comores indépendantes n'a pas subi de transformation majeure au cours de 50 ans d'indépendance. En 2020, elle reste toujours fortement dépendante des secteurs primaire et tertiaire. Ces deux secteurs représentent plus de 91 % du PIB en 2020. En revanche, la part de l'industrie dans le PIB comorien reste limitée et peu significative, soit 8,4 % en 2020.

Figure 2
Structure de répartition du PIB, 1974-2020
(En pourcentage)

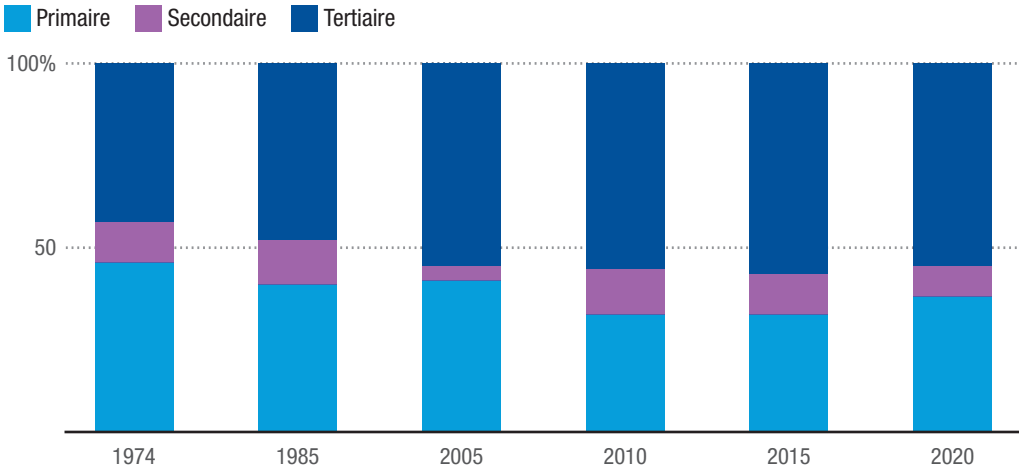

Source : INSEED (2020).

Entre 2008 et 2020, la part du secteur primaire dans le PIB s'est élevée en moyenne à 35,4 %, soit un niveau largement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (23,7 %). Ce secteur est essentiellement dominé par l'agriculture, représentant 62 % en 2020 (Figure 3). Il convient de noter qu'une bonne partie de la production agricole est constituée de produits vivriers (bananes, taro, manioc, patate douce, etc.). Cette culture vivrière est essentiellement

produite dans des petits lopins de terre familiaux et destinée fondamentalement à la consommation domestique. En revanche, l'agriculture commerciale est essentiellement consacrée aux trois produits de rente (le girofle, la vanille et l'ylang-ylang). Ces produits sont destinés à l'exportation et représentent la majeure partie des exportations comoriennes au cours de ces deux dernières décennies.

Figure 3
Composition du secteur primaire, 2008-2020
(En pourcentage)

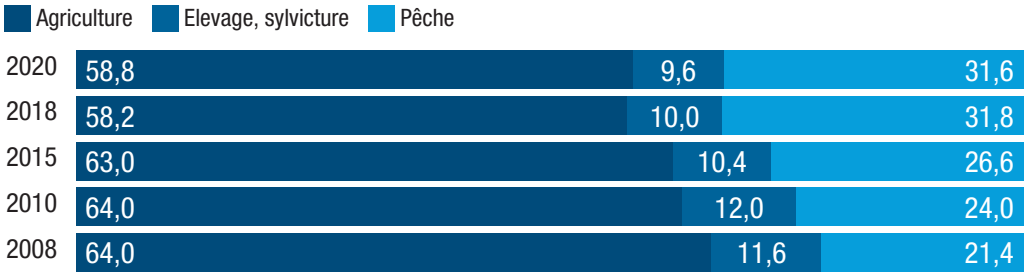

Source : INSEED (2020).

Bien que le sous-secteur de la pêche soit érigé en secteur porteur par le Plan Comores Emergent (PCE), sa contribution au PIB reste relativement faible à moins de 10 pour cent (27 % du PIB primaire). Peu modernisée, la pêche est pratiquée de manière artisanale et emploie directement et indirectement environ 8 500 personnes selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (UNECA, 2022). Malgré ses 160 000 km² de zone maritime, l'Union des Comores est un importateur net de produits halieutiques. Selon la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (2022), la production locale estimée à 16 000 tonnes/an, alors que le potentiel dans les zones de pêches est évalué à 33 000 tonnes/an. Cette production peine à satisfaire la demande locale. Par conséquent, le pays importe en moyenne plus de 200 tonnes de produits halieutiques par an, ce qui contribue à alimenter l'insécurité alimentaire et à creuser davantage le déficit commercial.

Quant au sous-secteur de l'élevage, il contribue en moyenne à 11 % du PIB agricole. Pratiquée d'une manière archaïque, la production est très limitée, contraignant le pays à importer plus de 80 % de ses besoins en viande rouge. Il convient de noter que les éleveurs comoriens se consacrent essentiellement à l'élevage des caprins (71 %), suivi des bovins (21 %) et des ovins (8 %). Malgré les différentes initiatives prises par les autorités comoriennes pour stimuler la production des volailles, celle-ci reste marginale. Par conséquent, la Direction nationale de la stratégie agricole (2022) estime que la quasi-totalité (99 %) de la demande intérieure en viande de poulet est satisfaite par les importations.

Pour ce qui est du secteur secondaire, celui-ci est peu développé et représente en moyenne 10,7 % du PIB entre 2008 et 2020. Sa contribution à la croissance est estimée à 0,1 % entre 2015 et 2020. Ce secteur est essentiellement dominé par les petites et moyennes entreprises spécialisées dans la transformation des produits agricoles.

Entre 2008 et 2020, les industries agroalimentaires représentent en moyenne plus de 36,6 %, tandis que les autres industries pèsent en moyenne plus de 34 % du secteur secondaire. S'ensuit le secteur de la construction qui contribue à hauteur de 15,2 % du PIB du secteur secondaire. Quant aux activités extractives (10,7 %) et l'énergie (5,2 %), leurs contributions dans le PIB du secteur secondaire restent relativement limitées (Figure 4).

Figure 4
Composition du secteur secondaire, 2008-2020
(En pourcentage)

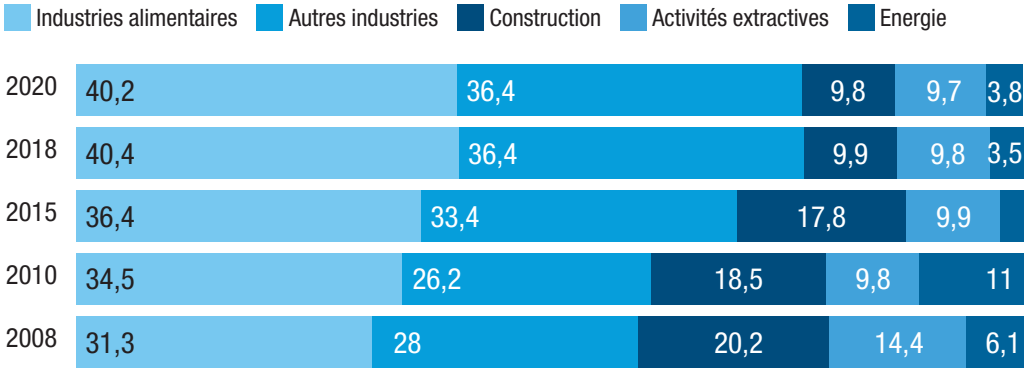

Source : INSEED (2020).

En ce qui concerne le secteur tertiaire, celui-ci représente en moyenne plus de 55 % du PIB total, entre 2008 et 2020. Selon l'Institute National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographique, ce secteur a connu une croissance annuelle moyenne de 2,7 %, entre 2015 et 2020. Sa contribution à la croissance est estimée à 1,1 % au cours de cette même période (INSEED, 2021). Bien que ce secteur soit diversifié par rapport aux autres, il sied de noter qu'il est dominé par le commerce (33,8 %), surtout le commerce de détail, et les administrations publiques (19,8 %). S'ensuit l'information et communication. La Figure 5 montre la répartition du secteur des services.

La Figure 5 montre également que les activités liées aux services financiers-assurances et aux transports sont peu développées et représentent respectivement 4,3 % et 4,1 % du secteur tertiaire. Le tourisme qui est considéré comme l'un des vecteurs de développement des Comores dans le Plan Comores Émergent, peine à se développer et son poids dans le PIB du secteur tertiaire reste marginal.

Figure 5
Composition du secteur tertiaire
(En pourcentage)

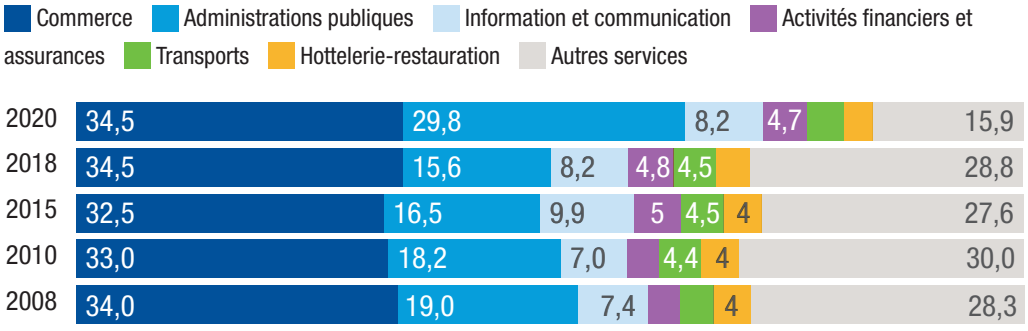

Source : INSEED (2020).

2.1.3. Capacités productives des Comores

La connaissance des capacités productives d'un pays est essentielle pour pouvoir accélérer la durabilité de son développement économique. Plusieurs études ont montré que la durabilité de la croissance économique dans un pays est largement déterminée par ses capacités productives. Les capacités productives interviennent dans toute la chaîne d'approvisionnement,

comprenant la capacité de produire les biens et services, de les transformer, de les utiliser convenablement afin d'avoir de valeurs ajoutées supérieures (CNUCED, 2006).

Les Comores ont enregistré une amélioration régulière et progressive de leur Indice des capacités productives (ICP) au fil du temps, avec un score supérieur à la médiane pour l'Afrique et les PMA entre 2000 et 2022. Malgré cela, l'ICP des Comores se classait au 148e rang sur 194 économies incluses dans la base de données en 2022, ce qui indique la nécessité d'améliorations dans l'ensemble des dimensions et des indicateurs de l'ICP afin de renforcer les capacités productives du pays et de stimuler sa compétitivité. Les principales limites des capacités productives des Comores sont liées au domaine des transports, de l'information et de la communication, et du changement structurel, dont les composantes ont présenté des scores faibles. En revanche, le score du secteur privé s'est avéré assez élevé pour l'année 2022.[4]

2.2. Transferts des migrants et investissements directs étrangers

Dans un autre registre, l'instabilité politique chronique a fragilisé les institutions étatiques, ce qui a engendré un environnement des affaires peu propice à l'investissement. L'Union des Comores peine à rassurer la communauté des investisseurs et par voie de conséquence à attirer les investissements structurants permettant de mettre les Comores sur les rails du développement. Ainsi, malgré les initiatives prises par les autorités comoriennes pour assainir l'environnement des affaires, les flux d'investissements directs étrangers vers les Comores restent faibles et s'élèvent à seulement 4,7 millions de dollars en moyenne annuelle sur la période 2014-2024, contre 446,3 et 175,3 millions de dollars[5] respectivement pour les îles Maurice et Seychelles.

Cet environnement des affaires peu attractif et les faibles capacités de mobilisation des ressources internes tant publiques[6] que privées ont compromis les performances des Comores, ce qui a entraîné un faible développement du secteur privé et par conséquence, un faible niveau de création d'emplois décents. Face à ce contexte économique et sociopolitique difficile caractérisé par une instabilité politique, une croissance démographique non maitrisée et un faible taux de croissance économique, nombreux sont les jeunes comoriens qui ont choisi de partir en migration, qui est de surcroît, une ancienne tradition comorienne.

Les estimations faites par certaines institutions internationales (Fonds international de développement agricole (FIDA), Banque mondiale, BAD, etc.) révèlent qu'entre 150 000 et 200 000 Comoriens résident en France métropolitaine dans les années 2000. Très attachés à leur pays d'origine, ces migrants y transfèrent une part importante de leurs revenus. Les transferts des fonds des migrants connaissent une augmentation en flèches depuis le début du millénaire (Figure 6). Les transferts des fonds des migrants reçus aux Comores sont passés de 32 millions en 2003 à 282 millions en 2024. La part de ces transferts sur le PIB est aussi en croissance passant de 6 pour cent en 2003 à 18 pour cent en 2024[7].

[4] Source : base de données de la CNUCED (UNCTADStat)

[5] Base de données de la CNUCED (UNCTADStat).

[6] Selon l'Étude Diagnostic pays de la banque mondiale (World Bank, 2020), le taux d'épargne national est estimé à 5,9 % du PIB, soit la moitié de la moyenne africaine ; tandis que le taux de pression fiscale est estimé à 7 % en moyenne pour la période allant de 2000 à 2017.

[7] Selon les données de la Banque Centrale des Comores, les valeurs des transferts des fonds des migrants sont beaucoup plus élevées, de même que leur part dans le PIB. Ils sont passés de 23,6 milliards de Franc comorien (FC) en 2004 à 40,5 milliards de FC en 2010 pour culminer à 106,2 milliards de FC en 2020. En moyenne, entre 2004 et 2020, la richesse annuelle transférée au pays par les migrants représente 20,60 % du PIB.

Figure 6
Transferts de fonds des migrants, 2003-2024

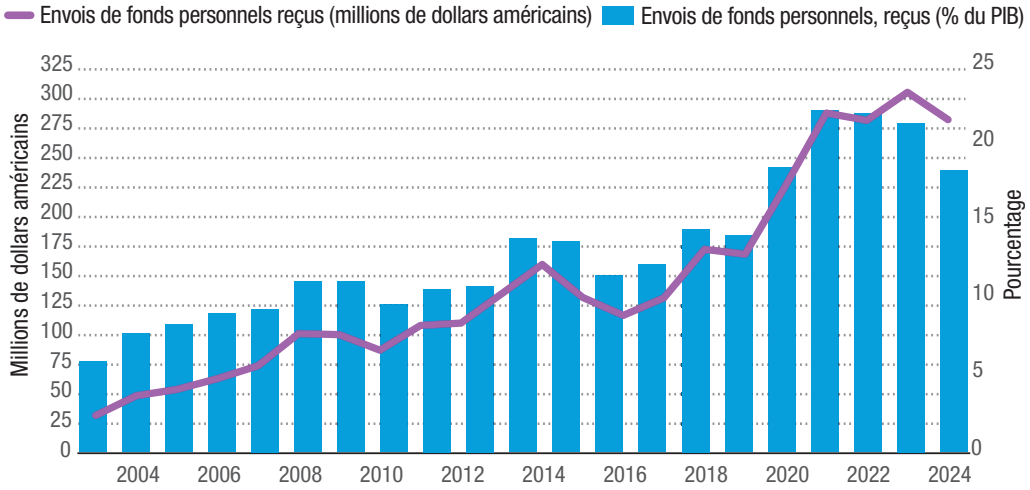

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (consultée en octobre 2025).

Cette forte contribution place l'Union des Comores parmi les pays les plus fortement dépendants des transferts de fonds des migrants. Les flux de transferts des migrants constituent la principale source d'entrée des devises au pays et dépassent de loin les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement (APD). Selon l'Enquête nationale sur l'emploi et du secteur informel aux Comores, effectuée par l'INSEED, 40 % des ménages comoriens recevaient des envois de fonds provenant de la diaspora en 2014 (INSEED, 2014).

Les Comores sont au 13ème rang mondial[8] pour 2022-2024 pour la contribution des envois de fonds au PIB. En Afrique, l'Union des Comores est classé au 3ème rang, derrière le Lesotho et la Gambie, et devant la Somalie, le Libéria, le Cabo Verde et le Sénégal.

Figure 7
Envois de fonds des migrants reçus, pour les dix premiers pays africains
(En pourcentage du PIB, moyenne sur 2022-2024)

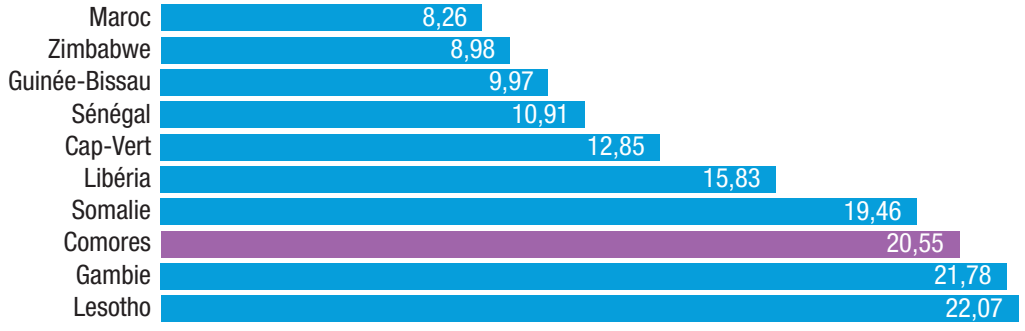

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (consultée en septembre 2025).

Bien que les enquêtes de l'INSEED révèlent que ces apports financiers contribuent considérablement à réduire la pauvreté, ils servent en grande partie à financer les activités liées à la réalisation des « grand mariages » (Encadré 1).

[8] Parmi les pays pour lesquels la Banque mondiale dispose de données, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Encadré 1
Grands mariages ou mariages coutumiers

Le grand mariage ou mariage coutumier (Anda) est une obligation sociale aux Comores, plus particulièrement en Grande-Comores. Il permet aux hommes d'accéder au rang de « grand notable ». Le processus qui régit cette obligation traditionnelle est long et s'étale dans le temps. Ses acquis sociaux et financiers sont nombreux, parmi lesquels le droit de s'exprimer sur les places publiques et donc d'être parmi les décideurs de la cité, ou de bénéficier à vie d'une rente coutumière, etc. Quels que soient son niveau de formation, son âge, ou son statut professionnel, l'individu qui n'a pas réalisé son mariage coutumier ne peut pas prétendre à la parole sur une place publique, sauf s'il est autorisé par « les grands-mariés ». C'est aussi la réalisation de ce processus coutumier qui définit les positions sociales de chaque famille au sein de la communauté villageoise. Plus le nombre des « grands-mariés » au sein d'un clan est élevé, plus puissante est sa position sociale au sein de la communauté. Pour renforcer la notabilité de la lignée, chaque famille surenchérit sur les sommes dépensées pour réaliser les grands mariages de leurs enfants, car le prestige c'est de dépenser plus que ne l'a fait le précédent « grand-marié ».

Son coût varie actuellement entre 20 000 et 100 000 euros. Il varie selon les localités et l'individu. Son financement se fait grâce à l'existence d'un système de contributions de chaque membre de la famille et des amis sous forme de dons et de contre-dons. Un don peut varier entre 300 et 2 000 euros. Cette somme est perçue comme une économie qu'on espère récupérer lors de son propre grand mariage.

Bien que les réalisations des grands mariages permettent de relancer la consommation des ménages, force est de noter que leur impact sur le bon fonctionnement des administrations publiques mérite d'être analysé. En effet, au cours des périodes de célébrations des grands mariages, les administrations sont quasi-paralysées. Nombreux sont les fonctionnaires qui s'absentent, tandis que d'autres quittent les bureaux avant les heures légales. De plus, les grands mariages ne contribuent pas assez au développement économique et durable, car les dépenses sont presque toutes destinées aux importations et à la consommation finale. La partie de ces dépenses utilisée dans les investissements est minime.

Source: Imani Younoussa (2011) "Envois de fonds et pauvreté: le cas des Comores", Thèse Doctorale., Université Montesquieu — Bordeaux IV.

Ainsi, malgré le contexte économique difficile caractérisé par un faible niveau de développement et une croissance démographique rapide, les Comores ont été classées en 2024 pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure (RNB par habitant 1 690 dollars en 2024, méthode de l'Atlas). La Banque mondiale (2019)[9] soutient que ce paradoxe économique s'explique en grande partie par le poids de plus en plus important de la manne migratoire.

2.3. Impact de la crise de la COVID-19 sur l'économie comorienne

Depuis fin 2019, l'actualité mondiale est dominée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et ses conséquences à long terme. Cette pandémie qui secoue le monde entier a entraîné des répercussions négatives sur l'économie mondiale. L'Union des Comores a été relativement moins touchée[10] par cette pandémie.

[9] Étude diagnostique systématique de pays pour une Union des Comores plus unie et plus prospère.

[10] Depuis la déclaration du premier cas de COVID-19 aux Comores en avril 2020, le pays a connu deux vagues importantes. 8 368 cas ont été recensés en aout 2022 dont 160 morts.

Toutefois, il sied de noter que les différentes mesures de restriction prises par les autorités comoriennes pour endiguer cette pandémie ont ralenti les performances économiques constatées au cours de trois dernières années précédant[11] la crise.

Fortement dépendante de l'extérieur et faisant face à diverses et multiples vulnérabilités naturelles et structurelles, l'économie comorienne a été touchée, au travers de plusieurs canaux, par de multiples chocs qui l'ont simultanément et négativement affectée au niveau de l'offre et de la demande globale.

Du côté de l'offre, la réduction de l'activité productive liée au couvre-feu imposé aux travailleurs, la fermeture des frontières, les perturbations des chaînes de valeur et d'approvisionnement ont pesé sur le niveau d'activité. Par conséquent, le taux de croissance a été faible et estimé à 0,2 % en 2020 (BCC, 2020). Bien que ce taux de croissance fût au-dessus de la moyenne africaine (-2 %), il convient de noter qu'il était largement en dessous des prévisions faites (4,4 %) par les autorités comoriennes et en dessous du taux de croissance démographique moyen, de l'ordre 2,2 %.

Dans le même temps, la perturbation des échanges extérieurs, les licenciements liés à la baisse des activités productives notamment dans l'hôtellerie-restauration et l'industrie du voyage, la réduction du temps de travail des actifs comoriens dont l'immense partie d'entre eux sont dans l'informel[12], ont fortement impacté les revenus des ménages. Par conséquent, la consommation finale des ménages a connu une diminution, quoique celle-ci fût atténuée par les apports financiers de la diaspora (*Encadré 2*). Par ailleurs, il convient de noter que cette baisse de la consommation des ménages entraînerait des conséquences sur la hausse de la pauvreté et surtout les inégalités et c'est d'autant que cette manne migratoire est inégalement répartie au profit de l'île de la Grande-Comore dont est originaire l'immense majorité des migrants comoriens (95 %).

Encadré 2
Le paradoxe de la hausse des envois de fonds au profit des Comores en 2020 pendant la crise de la COVID-19

La quasi-totalité des organisations internationales, notamment la Banque mondiale, a prédit une baisse des transferts de fonds vers les pays d'origine des migrants. Toutefois, les statistiques avancées par la Banque centrale des Comores ont contrarié cette prédiction. Ainsi, les données mensuelles publiées par la Banque centrale révèlent que les envois de fonds des migrants ont sensiblement augmenté, passant de 80,2 milliards de FC à 106,2 de FC entre 2019 et 2020, soit une hausse de 32,5 % BCC (2019, 2020).

- Cette hausse inattendue semble s'expliquer par les facteurs suivants :
- Un élan de solidarité manifesté par les migrants réputés plus attachés à leurs familles pour accompagner leurs proches restés aux Comores dans cette période de crise. En effet, les migrations comoriennes se font le plus souvent dans un cadre familial élargi. L'un des principaux critères de sélectivité migratoire est l'attachement à la famille autrement dit le plus altruiste d'entre eux.
- La fermeture des frontières a contraint les migrants à recourir aux transferts formels au détriment aux voies informelles, ce qui a permis à la BCC de mieux comptabiliser ces flux monétaires.

L'arrêt des mariages coutumiers, financés en grande partie par la diaspora, a permis d'orienter la manne migratoire consacrée au financement de ces pratiques coutumières à

[11] Entre 2017 et 2019, le taux de croissance annuel moyen était estimé à 3,3 %.

[12] Selon l'EESIC, l'informel fournit 75 % des emplois.

l'aide familiale pour faire face à la crise sanitaire. Avant la réalisation des grands mariages, les Comoriens de France font plusieurs voyages dans les pays du Golfe, en Türkiye ou en Chine pour aller acheter de l'or ou d'autres produits dédiés aux grands mariages. En 2020 une bonne partie qui aurait pu être utilisée dans ces pays est envoyée aux Comores.

Bien que la crise ait touché la quasi-totalité des secteurs de l'économie comorienne, les études menées par l'INSEED révèlent que les secteurs les plus fortement dépendants de l'extérieur sont les plus affectés, notamment le commerce, le tourisme-restauration et les transports.

En effet, l'arrêt des mariages coutumiers et surtout la fermeture des frontières entraînant l'annulation des vacances des membres de la diaspora ont réduit la demande des ménages. Cette réduction a mis à rude épreuve les commerçants qui réalisent une bonne partie de leurs chiffres d'affaires durant la période de festivités coutumières. Selon une enquête (INSEED et Banque mondiale, 2021), plus de 79 % des entreprises ont connu une baisse significative de leurs chiffres d'affaires. Celle-ci est estimée à 37 % par rapport en 2019. En conséquence, la plupart de ces entreprises ont rencontré des difficultés pour honorer leurs engagements auprès des institutions bancaires. Une telle situation a affaibli le secteur bancaire, de plus en plus fragilisé par un taux de créances douteuses plus élevé, estimé en moyenne à plus de 20 % (BCC, 2020). Face à cette situation, l'État et la banque centrale des Comores furent contraints d'intervenir[13] pour tenter d'amoindrir les impacts de cette crise sur le secteur bancaire.

Quoique la contribution du tourisme au PIB comorien reste marginale, soit 3 % en moyenne au cours de ces 20 dernières années, ce secteur identifié comme l'un des catalyseurs principaux du Plan Comores Emergent (PCE) présente diverses opportunités pour le développement des Comores. Cependant, les mesures de restriction prises pour lutter contre la propagation de la pandémie ont eu des effets négatifs en cascade sur ce secteur potentiellement porteur. Comme illustré dans la Figure 8 ci-dessous, le nombre de visiteurs aux Comores[14] a sensiblement baissé, passant de 45 077 à 6 959 entre 2019 et 2020. Cette forte baisse a mis en difficulté les entreprises spécialisées dans l'hôtellerie-restauration et les transports (agence de voyages). Celles-ci auraient perdu jusqu'à 80 % de leurs revenus (INSEED et Banque mondiale, 2021).

Figure 8
Arrivée aux frontières, 2017-2020
(Nombre de personnes)

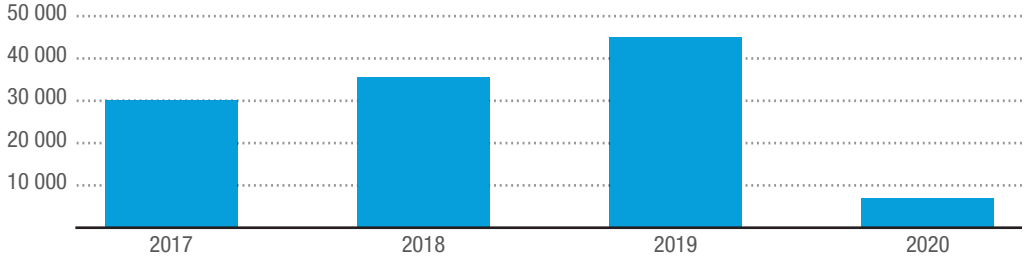

Source : INSEED et Banque mondiale, 2021.

[13] Plusieurs mesures ont été prises parmi lesquelles : la mise en place d'un fonds de garantie de 5 milliards de FC pour soutenir les entrepreneurs, le rééchelonnement sans agios ni pénalité du remboursement des prêts bancaires des entreprises touchées par la pandémie, la baisse de 15 à 10 % du taux de réserve obligatoire à la BCC, etc.

[14] Sur les 45 077 touristes enregistrés aux Comores en 2019, 30 733 d'entre eux, soit 68,2 %, viennent d'Europe et sont pour l'immense majorité d'entre eux des migrants comoriens vivant en France.

L'agriculture qui contribue à plus de 36,7 % du PIB comorien en 2020 et emploie une bonne partie des actifs comoriens (38 %) a été impactée. Selon l'INSEED, les agriculteurs-pêcheurs déclarent avoir perdu plus de 40 % de leurs revenus. Les statistiques de la Banque centrale montrent aussi que cette crise sanitaire a entraîné des répercussions négatives sur les exportations comoriennes. Constituées quasi exclusivement de produits agricoles, ces dernières ont baissé de 17,9 à 9,6 milliards de FC entre 2019 et 2020[15].

En ce qui concerne les finances publiques, celles-ci furent impactées par la crise. En effets les différentes mesures d'accompagnement aussi bien que les mesures de restriction mises en place par les autorités comoriennes ont entraîné des dépenses publiques supplémentaires, tout en réduisant les capacités de mobilisation des ressources internes dès lors que l'État fut contraint d'accorder plusieurs exonérations/réductions de taxes fiscales et douanières. Cependant au cours de cette période pandémique, l'État a reçu des apports financiers relativement conséquents qui lui ont permis de faire face aux déséquilibres financiers causés par la crise sanitaire. En 2020, les aides budgétaires aussi bien que les différents appuis des partenaires ont été estimés à 51,5 milliards de FC, représentant 51 % du budget total de l'Union des Comores (BCC, 2020). Ces apports extérieurs ont permis de maintenir le déficit budgétaire dans un niveau relativement acceptable, soit 3,6 % du PIB.

Figure 9
Répartition des recettes gouvernementales, 2014-2024

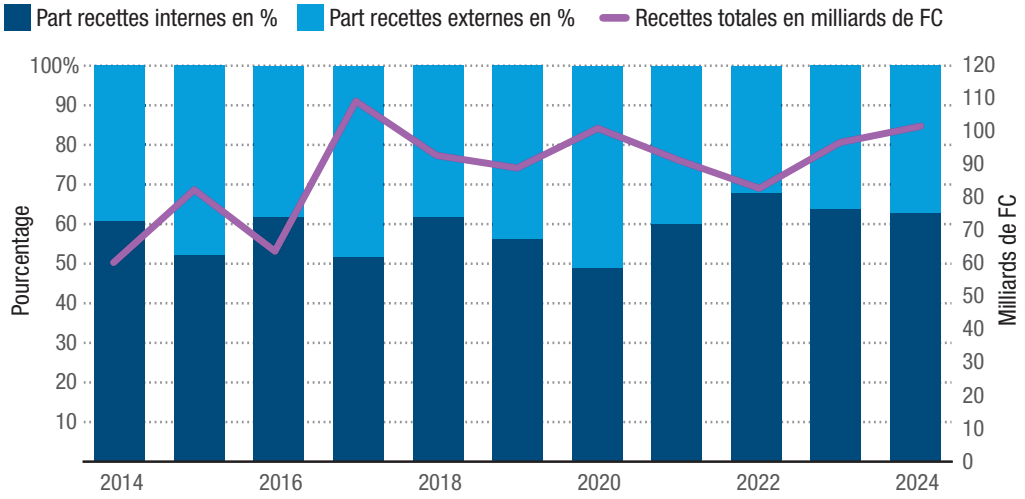

Source : BCC (2021, 2024).

Pour ce qui est des secteurs sociaux, la crise a impacté considérablement l'éducation. Considérées comme des lieux de contamination massive, plusieurs écoles ont été fermées privant de cours des milliers d'écoliers. Selon les enquêtes de l'INSEED, plus de 73 % des ménages déclarent avoir rencontré des difficultés pour l'éducation de leurs enfants au cours de cette période pandémique. En outre, ces fermetures ont entraîné des difficultés financières au niveau des établissements scolaires privés qui accueillent, selon les estimations du ministère de l'Éducation nationale, plus de 46,3 % des collégiens et 64,9 % des lycéens comoriens. Une bonne partie d'entre eux (25 %) déclare avoir subi une baisse significative du taux

[15] Pour la campagne de vanille de l'année 2020, plus de 8 tonnes de vanilles ont été stockées et n'ont pu être vendues sur les marchés internationaux. Et nombreux sont les préparateurs qui n'ont pas pu honorer leurs engagements contractés auprès de leurs banques. Ces créances sont estimées à plus de 600 millions de FC par l'Office de la Vanille.

de recouvrement des frais de scolarité, ce qui a causé des retards de paiements du personnel de ces établissements.

Cette situation de crise a beaucoup fragilisé les ménages comoriens. En effet, selon les enquêtes de l'INSEED plus de 48 % des ménages ont rencontré des difficultés pour s'approvisionner en denrées alimentaires ; tandis que 59 % ont rencontré des difficultés pour régler les factures liées à la consommation d'électricité et 21 % ont eu des difficultés avec celles de l'eau. Les enquêtes de l'INSEED révèlent aussi que 27 % d'entre eux ont déclaré avoir rencontré d'énormes difficultés pour honorer leurs engagements auprès des institutions bancaires, alors que 24 % des ménages interrogés ont été contraints de reporter des soins médicaux importants faute de moyens financiers (72 à 87 %) et /ou par peur de la maladie (60 %).

Par ailleurs, les conséquences de cette pandémie sur les attentes de la conférence des bailleurs organisée à Paris le 2 et 3 décembre 2019 méritent une attention particulière. Celle-ci visait à mobiliser des fonds pour financer le PCE. Au cours de cette conférence, des partenaires ont annoncé des engagements financiers estimés à 4,3 milliards de dollars, dont 1,5 milliards de dollars venant des partenaires multi et bilatéraux et 2,8 milliards de dollars, venant du secteur privé (Comores 2020c). Bien qu'aucune étude n'ait été réalisée à nos jours pour évaluer empiriquement l'impact de la pandémie sur promesses faites lors de cette conférence, il y a lieu de noter que l'espoir suscité par les annonces faites au cours de cette conférence a été mis à rude épreuve. Les retombées de cette conférence semblent être limitées et peu d'engagements pris, notamment ceux concernant les investissements privés, ont été honorés (Comores 2020c).

En effet, face à une situation d'incertitude, les investisseurs ont tendance à faire des arbitrages en reportant ou en annulant les projets investissements jugés plus risqués et moins rentables. Au vu du contexte mondial qui a prévalu et de l'environnement des affaires comoriennes moins rassurant, un bon nombre des projets d'investissements annoncés à Paris seront, au mieux, décalés et, au pire, annulés.

2.4. Effets de la guerre en Ukraine sur l'économie comorienne

Depuis février 2022, l'actualité mondiale est dominée par la guerre en Ukraine[16]. La Russie et l'Ukraine ne sont pas des puissances déterminantes dans l'économie mondiale, cependant elles jouent un rôle de premier plan pour certains produits de base tels que les produits énergétiques, les céréales, les engrais, les produits à base de tournesol, etc. Selon certaines estimations, les deux pays assument plus de 25 % des exportations mondiales de blé et quasiment la moitié des exportations mondiales des produits à base de tournesol. Au niveau de l'énergie, la Russie produit à elle seule plus de 20 % du gaz mondial et assurait, avant le conflit, plus de 10,5 % des exportations mondiales de pétrole. Par conséquent, l'arrêt des exportations ukrainiennes et les sanctions imposées à la Russie ont un impact négatif sur l'économie mondiale (CNUCED, 2024).

Bien que l'Union des Comores soit fortement dépendante de l'extérieur, ses liens commerciaux avec les belligérants sont très insignifiants. Ces deux pays ne font pas partie des principaux partenaires des Comores et ne sont pas de sources d'investissements ni d'envois de fonds des migrants ni de touristes à destination des Comores. Par conséquent, les impacts directs de cette crise sur l'économie comorienne sont très limités.

Toutefois, au vu de la forte dépendance de l'extérieur et sa fragilité, l'économie comorienne pourrait être impactée

[16] On estime que l'économie de la Russie représente 2 % du PIB mondial, tandis que le poids de l'économie ukrainienne est évalué à 0,2 % du PIB mondial.

indirectement par la guerre en Ukraine et cela à travers plusieurs canaux, notamment l'envolée du prix de l'énergie et par voie de conséquence la hausse des prix des aliments et des engrais.

Avant la guerre en Ukraine, l'Union des Comores a été secouée par deux chocs majeurs, à savoir la crise COVID-19 et le cyclone tropical Kenneth. Ces évènements ont entraîné des bouleversements sur l'économie nationale. Le déclenchement de cette nouvelle crise politico-économique contribue à fragiliser davantage l'économie comorienne et à accélérer l'inflation au détriment de la population comorienne.

En effet, pour faire face à l'envolée du cours du pétrole[17] causée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, les autorités comoriennes étaient contraintes de réajuster les prix du carburant. Un arrêté interministériel signé le 31 mai 2022 a fixé les prix des produits pétroliers (Tableau 1).

Tableau 1
Évolution du prix des produits pétroliers

Produits	Prix du litre avant mai 2022 (FC)	Prix du litre après mai 2022 (FC)	Variation du prix (%)
Essence	600	750	25
Gasoil	450	650	44
Pétrole lampant	250	350	40

Source : Comores (2022).

Toutes choses égales par ailleurs, la hausse des produits pétroliers et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement des produits ont accéléré l'inflation déjà observée en 2021. Les cours des produits de base, notamment les produits alimentaires, les transports et l'électricité ont monté en flèche. Cette forte hausse des prix aura des effets néfastes sur la réalisation des Objectifs de développement durable. En effet, la persistance de cette crise est susceptible d'amplifier les inégalités, d'augmenter le taux de pauvreté et de chômage, d'exacerber la pression humaine sur l'environnement, de détériorer les principaux indicateurs sociaux, ce qui risque d'engendrer une crise politique aux conséquences diverses et variées sur la population comorienne.

En outre, l'incertitude liée à cette crise et ses conséquences sur l'inflation pourraient saper le moral des investisseurs, notamment ceux qui ont exprimé leur souhait d'investir aux Comores au cours de la conférence de bailleurs organisée à Paris en décembre 2019. Ainsi, le déclenchement de la guerre en Ukraine pourrait limiter les retombées économiques attendues de cette conférence visant à mobiliser des fonds pour relancer l'économie comorienne.

Par ailleurs, il convient de noter que les bouleversements politico-économiques causés par la guerre en Ukraine ont entraîné une appréciation du dollar. Depuis le début de l'année le dollar s'est apprécié de 11 % par rapport à l'euro jusqu'atteindre sa parité avec l'euro en juillet 2022. Cette envolée du dollar par rapport à l'euro s'est traduite de facto par la dépréciation de plusieurs monnaies arrimées à l'euro, parmi lesquelles le Franc comorien. Ainsi, la dévalorisation du Franc comorien par rapport au dollar renchérit le coût de remboursement de la dette comorienne libellée en grande partie en dollars (70 %). Ce surcoût fragilise davantage les finances publiques comoriennes et empêche l'État de réaliser les investissements socioéconomiques indispensables à la reprise économique.

En outre, l'appréciation du dollar contribue à alimenter l'inflation dès lors qu'une très bonne partie des échanges internationaux se réalisent en dollars. Faisant face à un dollar fort, l'Union des Comores, l'un des pays les

[17] Le prix du baril de Brent est passé à 75 dollars en septembre 2021 à 116 dollars en mars 2022.

plus fortement dépendants des importations est confrontée à l'envolée des prix de biens de première nécessité. Pourtant le pays n'a pas tiré profit de la dépréciation technique de leur monnaie par rapport au dollar pour relancer leurs exportations à cause des faibles capacités productives.

Dans un autre registre, le prolongement de la guerre pourrait, à la longue, causer une réduction de l'aide publique au développement, qui est une source importante de revenus pour les États fragiles comme l'Union des Comores. Il convient de signaler que ces flux financiers évoluent en fonction des contextes économiques prévalant dans les pays donateurs. Ainsi, une grande marge d'incertitude subsiste du fait que les principaux pays donateurs des Comores tels que la France et l'Union européenne sont très impactés par ce conflit. De plus, depuis 2024, le montant total de l'aide publique au développement a fortement diminué (OCDE, 2025).

La persistance de la guerre en Ukraine pourrait aussi entraîner une baisse des flux de transferts des migrants qui constituent la principale source de devises des Comores, et dont une bonne partie de la population comorienne dépend. Ces flux financiers proviennent essentiellement de France (95 %), pays très exposé à cette guerre du fait de ses liens économiques et commerciaux avec les pays belligérants. Ainsi, une dégradation du contexte économique français pourrait affecter les Comoriens de France et entraîner une baisse des transferts de fonds des migrants lesquels seront contraints de se battre pour survivre dans le pays d'accueil.



© Adobe



3. Identification des domaines de vulnérabilité

3.1. Peuple

3.1.1. Composition démographique

Depuis les années 50, le rythme de croissance de la population comorienne fut vigoureux. Le taux de croissance de la population comorienne connaît un ralentissement depuis le début des années 2000, principalement dû aux politiques de planification initiées au début des années quatre-vingt par les autorités publiques[18]. À cela s'ajoute l'intensification des mouvements migratoires vers la France au cours de cette période. Entre 2003 et 2017, la population est passée de 575 660 à 758 316 habitants, selon les résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat de 2003 et 2017 (Commissariat général au Plan des Comores, 2003b ; INSEED, 2017), soit une augmentation annuelle moyenne de 2 %, contre 2,5 % entre 1991 et 2003.

Quant à la répartition géographique de la population, les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2017 montrent que la moitié (50 %) de la population comorienne vit en Grande-Comore, contre 43,2 et 6,8 % pour les îles d'Anjouan et de Mohéli respectivement. Ce recensement montre qu'il y a plus d'hommes que de femmes. Le rapport de masculinité donne environ 101,4 hommes pour 100 femmes en 2017 (INSEED, 2017).

La principale vulnérabilité de la composition démographique des Comores réside dans son extrême jeunesse et l'exode rural. Le dernier recensement général de la population et de l'habitat (INSEED, 2017) montre que les jeunes de moins de 20 ans représentaient presque la moitié de la population comorienne (49,4 %), alors que le poids démographique des plus de 65 ans est estimé à 5,43 %. En effet, la conjonction d'un fort taux de natalité[19] avec une espérance de vie à la naissance relativement faible[20] pourrait expliquer la prépondérance des jeunes dans la population totale de l'Union des Comores. Par ailleurs, il convient de noter qu'entre 2003 et 2017, les flux migratoires vers les milieux urbains se sont densifiés davantage. En conséquence, la population urbaine est passée de 28 à 40 % au cours de cette période (Commissariat général au Plan des Comores, 2003b ; INSEED, 2017).

3.1.2. Évolution de la pauvreté en Union des Comores

Cette poussée démographique couplée à un taux de croissance économique faible au cours de ces dernières décennies n'ont pas permis aux autorités comoriennes de lutter efficacement contre la pauvreté. Ce fléau persiste et son taux évolue en dents de scie. Il est passé de 45 % à 42 % entre 2004 et 2014, pour repasser à 44,8 % en 2020 (Direction de la Statistique, 2004 ; INSEED 2014, 2020), considérant le seuil

[18] Pour avoir l'aval des autorités religieuses et l'adhésion des milieux conservateurs de la société comorienne, les initiateurs du projet de planification ont préféré utiliser dans les campagnes de sensibilisation le terme d'« espacement » au lieu de « limitation » des naissances.

[19] Ce taux est caractérisé par une baisse significative du taux de mortalité infantile (les nourrissons de moins d'un an), qui est passé de 121 à 79 pour mille entre 1980 et 2003.

[20] Quoique l'espérance de vie à la naissance, qui s'élevait à 68,4 ans dans l'archipel en 2017, soit relativement supérieure à la moyenne africaine (49 ans), elle reste cependant faible par rapport à ceux des autres continents.

national[21] de pauvreté. Selon l'Enquête harmonisée de conditions de vie de ménages de 2020 (INSEED, 2020), plus de 339 726 (44,8 %) Comoriens vivent en dessous du seuil national de pauvreté, alors que 12,3 % d'entre eux peinent à subvenir à leurs besoins nutritionnels minimums estimés à 2 400 kilocaries par jour.

Figure 10
Incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté en 2020
(En pourcentage de la population)

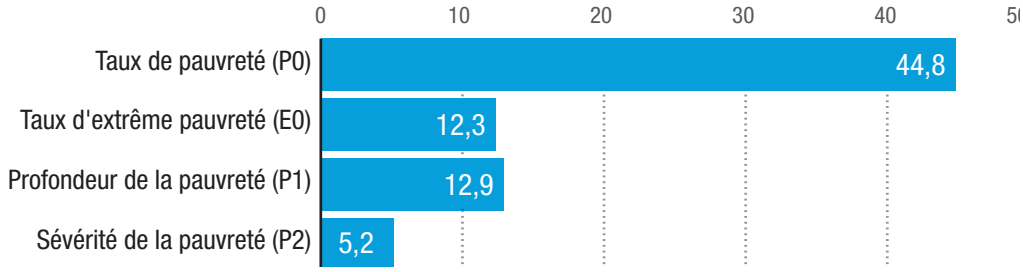

Source : INSEED (2020).

Dans un autre registre, l'Enquête Harmonisée de conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2020 (INSEED, 2020) révèle qu'il existe une forte disparité dans la répartition géographique de la pauvreté. Celle-ci touche davantage les milieux ruraux (50,3 %), et l'île d'Anjouan (49,4 %). En revanche, elle est relativement moins marquée en milieux urbains (32,8 %), Moroni (35,2 %) et à Mohéli (38,4 %).

Figure 11
Incidence de la pauvreté à Moroni, reste de la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli
(En pourcentage de la population)

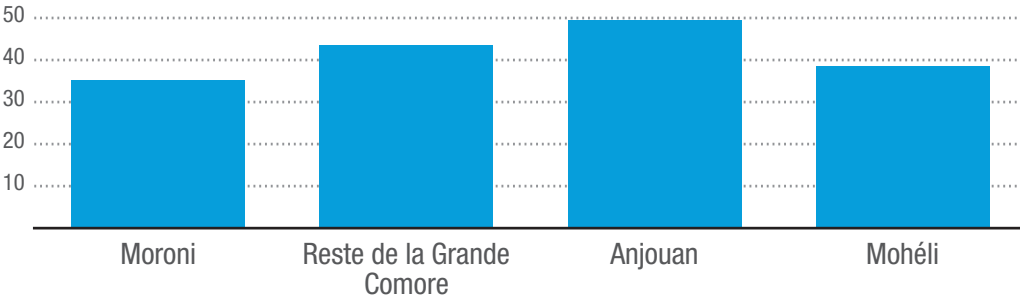

Source : INSEED (2020).

L'écart de niveau de vie important existant entre les îles est en grande partie expliqué par la manne migratoire, qui est inégalement répartie en faveur de la Grande–Comore. Quant au profil des pauvres, INSEED (2020) montre que la pauvreté touche davantage les personnes vivant dans des familles nombreuses (plus de 10 personnes), ayant un faible niveau d'éducation et travaillant, pour la majorité d'entre eux, dans l'agriculture et qui ne perçoivent pas de transferts d'argent.

En ce qui concerne, l'inégalité de la consommation par tête, celle-ci a connu une baisse significative au cours des trois dernières décennies. Entre 2004 et 2014, l'indice de Gini mesurant l'inégalité est passé de 0,55 à 0,45. En 2020, celui-ci a encore reculé à 0,33 (INSEED, 2020). Ces disparités dans la consommation

[21] Ce seuil est fixé selon le coût des besoins de base qui s'élève à 55 493 KMF par habitant et par mois.

annuelle par tête sont plus accentuées dans l'île d'Anjouan (0,342), dans les zones urbaines (0,34) et à Moroni (0,338). En revanche, elles sont relativement moins marquées à Mohéli (0,27) et le reste de l'île de la Grande-Comore (0,318).

Selon les estimations du PNUD (2025), la valeur de l'indice composite de pauvreté multidimensionnelle (IPM) pour les Comores s'élevait à 0,084 entre 2012 et 2023. Toujours selon le PNUD (2025), sur la même période, environ 5,7 % des Comoriens vivaient dans une situation de pauvreté multidimensionnelle sévère, et 19,4 % de la population étaient fortement vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. Les privations liées au niveau de vie ont contribué à hauteur de 42,9 % à la pauvreté multidimensionnelle aux Comores, tandis que les privations liées à l'éducation et à la santé y ont contribué respectivement à hauteur de 34,4 % et 22,7 % (PNUD, 2025).

Tableau 2
Mesures de la pauvreté multidimensionnelle des Comores

Mesures de la pauvreté multidimensionnelle	Indice (2012-2023)	0,084
	Taux de pauvreté multidimensionnelle (2012-2023)	19,2
	Nombre de pauvres en 2022	160 000
	Taux de pauvreté extrême (2012-2023)	5,7
	Part de la population vulnérable à la pauvreté extrême (2012-2023)	19,4
Contribution à l'indice de pauvreté multidimensionnelle (2008-2019)	Santé	22,7
	Education	34,4
	Niveau de vie	42,9

Source : PNUD (2025)

3.1.3. Indice du capital humain et du développement humain

Un investissement accru dans le capital humain contribuerait non seulement à réduire la pauvreté, mais aussi à stimuler la croissance. Plusieurs études macroéconométriques ont établi une forte corrélation positive entre croissance économique et capital humain (Schulz, 1961 ; Becker, 1964 ; Lucas, 1988 ; Barro, 1991 ; Mankiw, Romer et Weil, 1992). En s'appuyant sur une étude réalisée dans 157 pays, Collin et Wei (2018) ont montré que les investissements dans le capital humain influencent beaucoup plus la croissance que les investissements dans le capital physique.

Figure 12
Indice du capital humain et seuil de reclassement, 2005-2025
(Indice du capital humain en pourcentage du seuil de reclassement)

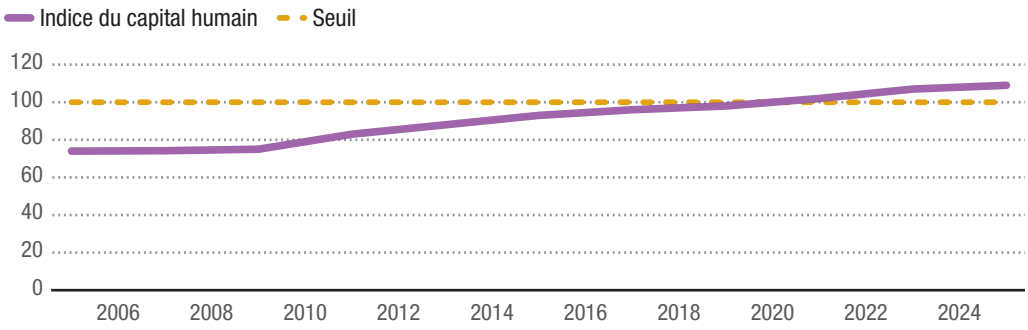

Source : Calculs de la CNUCED à partir des données du secrétariat du Comité des politiques de développement (disponibles à l'adresse : https://policy.desa.un.org/themes/least-developed-countries-category/ldc-data) (consulté en octobre 2025).

L'indice du capital humain (HAI) est un indice composite qui rend compte de la contribution de l'éducation et de la santé au développement du capital humain. En 2005, le niveau de l'indice du capital humain des Comores était 26 % inférieur au seuil de reclassement (score de 76 %). Toutefois, la figure 13 montre que depuis 2006, des progrès constants ont été observés aux Comores. Par conséquent, cet indice n'a cessé de progresser jusqu'atteindre un niveau de 97 % du seuil de reclassement en 2018. Cette tendance haussière observée depuis 2005, a permis à l'Union des Comores de dépasser le seuil de sortie du groupe des PMA en 2020, avec un score d'à peine 102 %. En 2025, le score du pays dépassait de 9 % le seuil de reclassement.

La section ci-dessous s'attèlera à analyser les indicateurs qui expliquent l'évolution de l'indice du capital humain des Comores, notamment le taux de mortalité maternelle, le taux de mortalité néonatale et infantile (enfants de moins de cinq ans), la prévalence du retard de croissance, le taux brut de scolarisation dans le secondaire, taux d'alphabétisation des adultes et l'indice de parité entre le sexe pour le taux brut de scolarisation.

Selon le rapport 2025 sur le développement humain du PNUD, les Comores ont un niveau de développement humain moyen (PNUD, 2025). En 2023, cet indice composite combinant l'espérance de la vie à la naissance, le niveau d'éducation et le revenu national brut par habitant était de 0.603 aux Comores. Cet indice est moins élevé au niveau des femmes comoriennes qu'au niveau des hommes comoriens. Alors que cet indice n'a cessé de croître depuis son calcul aux Comores, passant de 0.465 en 2000 à 0.558 en 2021, les Comores ont néanmoins perdu 4 places dans le classement depuis 2014 (PNUD, 2021, 2022). En 2023, les Comores occupaient la 152e place sur 193 pays classés dans le monde selon le rapport 2021/2022 sur le développement humain du PNUD, devant son voisin Madagascar, qui occupait la 183e place (PNUD, 2025). Cependant les Comores se situent très loin derrière ses voisins les Iles Seychelles, à la 54e place et Maurice, à la73e place, et classé parmi les pays à un niveau de développement humain très élevé. Au niveau continental, les Comores occupent la 22e place sur 55 pays africains classés (PNUD, 2025).

3.1.4. Santé

Bien que des défis majeurs restent à relever dans le domaine sanitaire, il sied de noter que les Comores ont réalisé des progrès significatifs ces dernières décennies. La quasi-totalité des indicateurs de santé tels que le taux de mortalité maternelle, le taux de mortalité infanto-juvénile et la prévalence du retard de croissance ont connu des améliorations notables. Il en résulte donc une hausse conséquente de l'espérance de vie à la naissance. Cette dernière est passée de 54 à 65,5 ans entre 1980 à 2003, pour culminer à 68,4 ans en 2017 (INSEED, 2017).

En ce qui concerne l'état de santé de la mère, les données disponibles montrent que le taux de mortalité maternelle a connu une diminution significative ces deux dernières décennies. Ce dernier est passé de 517 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1996 à 172 en 2012, selon les Enquête Démographique et de Santé (EDS) à Indicateurs Multiples aux Comores (Mondoha et al., 1997 ; Direction Générale de la Statistique et de la Prospective - DGSP/Comores and ICF International, 2014), et à 142 décès pour 100 000 naissances en 2018[22]. Plusieurs facteurs expliquent ces résultats encourageants, parmi lesquels le recours récurrent des consultations prénatales par les femmes enceintes (92 %), la hausse conséquente du taux d'accouchement dans les centres hospitaliers (75 %), la mise en place des politiques visant à accompagner, sensibiliser les femmes enceintes et à rehausser le niveau de formation du personnel soignant. La baisse de l'indice synthétique de fécondité résultat des campagnes de

[22] Les statistiques de 2018 sont fournies par la Direction de la santé familiale.

planification initiées depuis les années 1980, pourrait aussi contribuer à expliquer cette réduction conséquente du taux de mortalité maternelle. Il convient de noter que cet indice est passé de 6 à 4,18 enfants entre 1991 et 2017 (PNUD, 2001 ; INSEED, 2017). Quoique des progrès majeurs aient été réalisés, la santé maternelle reste un défi à relever au niveau national afin d'atteindre la cible 3.1 de l'Objectif de développement durable 3 (ODD 3), qui vise à faire passer le taux de mortalité maternelle en dessous de 70 pour 100 000 naissances d'ici 2030.

En outre, il convient de souligner que la consolidation de la santé maternelle est un facteur d'amélioration de la survie de l'enfant. Ainsi, les taux de mortalité infantile et néonatale ont suivi cette tendance baissière ces dernières années. Il en résulte donc que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 86 à 40 enfants sur mille entre 2003 et 2015. Quant au taux de mortalité néonatale, celui-ci est passé de 23/1000 à 12 /1 000 entre 2015 et 2019 (Comores, 2020b). Ces résultats relativement encourageants s'expliqueraient, en grande partie, par l'amélioration des conditions socioéconomiques et à une grande couverture d'interventions efficaces pour prévenir ou traiter les causes les plus importantes de mortalité infantile. L'éducation et l'autonomisation des femmes aux Comores sont aussi des facteurs déterminants pouvant expliquer cette tendance baissière.

Un autre indicateur important de l'état de santé général de la population est la prévalence du retard de croissance. La malnutrition chez les enfants et les adolescents constitue un défi important pour bâtir une population en bonne santé et économiquement productive. La Direction Générale de la Statistique et de la Prospective - DGSP/Comores et l'ICF International (2014) ont révélé que la contribution de la malnutrition à la mortalité infanto-juvénile s'élevait à 43 % dont 9 % revenant à la malnutrition sévère. Ainsi, pour baisser le taux de mortalité infantile, les gouvernements successifs comoriens ont lutté contre le fléau de la malnutrition et des résultats relativement encourageants ont été obtenus ces dernières années. Les statistiques disponibles montrent que la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 40 % en 1996 à 31,1 % en 2012 (Banque mondiale, 2019). L'analyse profonde de cette enquête montre que ce sont surtout les enfants de ménages confrontés à de multiples formes de privation, notamment un faible niveau d'éducation maternelle et la pauvreté des ménages qui sont souvent sujets au retard de croissance.

Quoique l'État comorien fournisse des efforts non négligeables et alloue une partie importante de son budget au secteur de la santé[23], de nombreux défis restent à relever afin de permettre à ce secteur de mieux répondre aux besoins de plus en plus pressants des Comoriens et de lutter contre le désaveu manifesté par une bonne partie de la population comorienne à l'égard du système de santé nationale. En effet, aidés financièrement par leurs enfants vivant à l'étranger, nombreux sont les Comoriens qui sont contraints de partir à l'étranger, notamment dans les pays voisins (République-Unie de Tanzanie, Madagascar, Maurice, etc.), pour effectuer des soins (accouchements, soins de base, etc.). Le coût annuel moyen de ces séjours sanitaires est estimé à un peu plus de 7 milliards de FC (Nations Unies Comores, 2020).

Pour pallier ces insuffisances, plusieurs initiatives ont été prises par les gouvernements comoriens et leurs partenaires au développement, tels que l'Agence Française de Développement et la Banque mondiale. On peut citer entre autres, le projet, actuellement en chantier, de la mise en place d'une Assurance Maladie Généralisée (AMG)

[23] Selon la Loi des Finances originale de 2021, plus de 21,9 % des dépenses assumées par l'État sont allouées au ministère de la Santé, en 2021.

et l'adoption en 2017 d'une loi portant sur la Couverture Sanitaire Universelle.

3.1.5. Éducation

Depuis 1975, les gouvernements successifs ont consenti d'efforts considérables pour, d'une part, lutter contre l'illettrisme et les abandons scolaires, et d'autre part, faciliter l'accès à l'éducation à tous les enfants comoriens. Des progrès ont été accomplis au cours de ces dernières décennies et des résultats probants ont été obtenus.

Pour ce qui est du taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire premier cycle, les statistiques révèlent une amélioration constante. Ainsi, ce taux est passé de 35 à 70 % entre 2000 et 2018, qui reste toujours largement inférieur à celui des pays à revenu intermédiaire (91 %) (Banque mondiale, 2019). Le taux d'achèvement du cycle secondaire, mesuré par la proportion d'élèves réussissant l'examen du baccalauréat, s'élève à 34 %. Quant au taux d'alphabétisation des adultes, les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)[24][25] révèlent qu'en 2021, environ 75,8 % de la population comorienne est alphabétisée, contre 47,9 % en 1980. Les chiffres révèlent également une disparité entre les taux d'alphabétisation des hommes (79,9 %) et des femmes (72,2 %)[26].

Il faut noter durant les dernières décennies, l'Union des Comores, via les autorités comoriennes, les communautés villageoises aussi bien que la diaspora, a beaucoup investi dans l'éducation. En effet, le secteur de l'éducation reste une des priorités du gouvernement comorien qui y alloue plus de 18,6 % de son budget global (Comores, 2022f). En outre pour faciliter l'accès à l'enseignement de leurs enfants et les encourager à poursuivre leurs études, les communautés villageoises aidées par les associations de la diaspora financent la construction d'écoles dans leurs localités respectives. Certaines localités vont jusqu'à recruter elles-mêmes des enseignants pour pallier les insuffisances de l'État. Quoique la profusion incontrôlée des écoles privées semble contribuer à la dégradation de la qualité de l'enseignement, elle facilite grandement l'accès à l'éducation et la poursuite des études au-delà de l'enseignement primaire et par voie de conséquence l'amélioration du taux brut de scolarisation secondaire.

L'un des défis du système scolaire comorien est la lutte contre les inégalités de genre en matière de scolarisation. Le taux d'achèvement du cycle primaire est bien plus important chez les hommes (90 %) que chez les femmes (70 %) (Banque mondiale, 2019). En revanche, dans le secondaire ces disparités commencent à s'estomper, voir à s'inverser en faveur des femmes. Par conséquent, l'indice de parité fille/garçon est de 1,08 au collège, contre 1,14 au lycée (Comores, 2020b). Au niveau de l'enseignement supérieur, les données renseignées révèlent qu'en 2015-2019, les femmes représentent en moyenne plus de 51,5 % des étudiants inscrits à l'Université des Comores (Comores, 2020b). Ainsi on déduit que le taux d'abandon scolaire est plus élevé chez les femmes à l'école primaire, mais moins faible au-delà de l'enseignement primaire.

Bien que des résultats encourageants aient été obtenus dans le secteur éducatif ces dernières années, il convient de signaler l'existence d'un décalage manifeste entre les formations dispensées et les besoins du marché de travail comorien. Ainsi, nombreux sont les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui peinent à s'insérer sur un marché de l'emploi de plus en plus tendu.

3.1.6. Évolution de l'activité et emploi

Depuis 2000, la part de la population active dans la population en âge de

[24] Le taux d'alphabétisation des adultes correspond à la population âgée de 15 ans et plus.
[25] http://data.uis.unesco.org/
[26] http://data.uis.unesco.org/

travailler (15-65) n'a cessé d'évoluer. Elle est passée de 49 % en 2003 à 56, 1 % en 2017 (Commissariat général au Plan des Comores, 2003b ; INSEED, 2017). Aussi, le taux d'activité féminin n'a-t-il cessé de progresser, passant de 32 % entre 1980 et 2003, pour plafonner à 48,8 % en 2017. Cependant, la fonction publique d'État, qui reste de loin le premier employeur formel aux Comores, peine à intégrer les cohortes de jeunes actifs qui rentrent sur le marché du travail chaque année. Ce déséquilibre structurel entraîne un taux de chômage endémique, passant de 14,3 % en 2003 et puis remonta à 22,13 % en 2017 (Commissariat général au Plan des Comores, 2003b ; INSEED, 2017).

Il convient de noter que l'analyse spatiale du chômage montre qu'il diffère d'une île à une autre et d'un milieu géographique à un autre. Selon le dernier RGPH (INSEED, 2017), 21,8 % de la population active de l'île d'Anjouan était au chômage contre respectivement, 21,7 % et 27,5 % pour celles de la Grande-Comore et de Mohéli. Cette enquête révèle aussi que les actifs vivant en milieux ruraux (23,04 %) sont les plus exposés au chômage que ceux qui vivent dans les milieux urbains (20,21 %). La crise de l'emploi touche toutes les catégories socioprofessionnelles y compris les plus instruits. L'inadaptation du système éducatif comorien, notamment l'absence de formations professionnelles, la réduction des débouchées dans la fonction publique et la faiblesse du secteur privé comorien en termes de création d'emplois auraient fortement compromis l'insertion professionnelle des jeunes, notamment les plus diplômés[27].

3.2. Prospérité

3.2.1. Évolution du revenu national brut par habitant

Les données sur le revenu national brut par habitant révèlent que l'Union des Comores a enregistré des résultats probants depuis le début du millénaire. Alors que le revenu national brut par habitant connaissait une hausse très modérée de 2000 à 2009, passant de 1008 dollars à 1 105 dollars constants de 2015, il n'a fait que grimper depuis 2010 jusqu'en 2019, passant de 1 080 à 1 432. Il faut noter une petite stagnation entre 2014 et 2016. En 2020, le revenu national brut par habitant subit une baisse, principalement due à la pandémie de COVID-19, avant de remonter à 1 498 en 2024.

Plus globalement, le RNB de l'Union des Comores a connu une croissance significative entre 2000 et 2024[28]. Cette hausse s'explique en grande partie par la hausse constante des flux des transferts de fonds des migrants. En effet, selon la BCC, cette manne migratoire serait passée de 31,5 milliards de FC en 2000 à 49,5 milliards en 2010 pour culminer à 111,2 milliards de FC en 2021. Il convient de noter que cette tendance haussière a été favorisée, d'une part, par l'intensification des flux de sorties des Comoriens et, d'autre part, par l'augmentation de la part des transferts formels induite par l'ouverture à la concurrence aux sociétés des transferts de fonds[29]. Cette tendance haussière a permis au RNB par habitant des Comores de dépasser le seuil de reclassement selon le critère de revenu lors de l'examen triennal de 2021, puis celui de 2024.

[27] Les plus instruits sont plus exposés par rapport à ceux qui disposent d'un niveau de formation plus faible. Parmi les 20-24 ans, le taux de chômage de ceux qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur était de 36,8 % contre 35 % pour ceux qui ont arrêté leurs études au cycle secondaire, 22,3 % pour le niveau primaire et 20 % pour les jeunes sans aucune instruction (PNUD, 2005).

[28] Il faut aussi noter que la nouvelle approche de la comptabilité nationale adoptée par l'INSEED pour comptabiliser la richesse nationale, a permis une revalorisation à la hausse du RNB par tête. L'observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTATI) recommande l'abandon de SCN 68 au profit de la série de comptabilité nationale SCN 93

[29] Ce n'est qu'en 1998 que la société Western Union s'est installée aux Comores. MoneyGram la rejoindra en 2008.

Figure 13
Revenu national brut par habitant, 2000-2014
(En dollars constants de 2015)

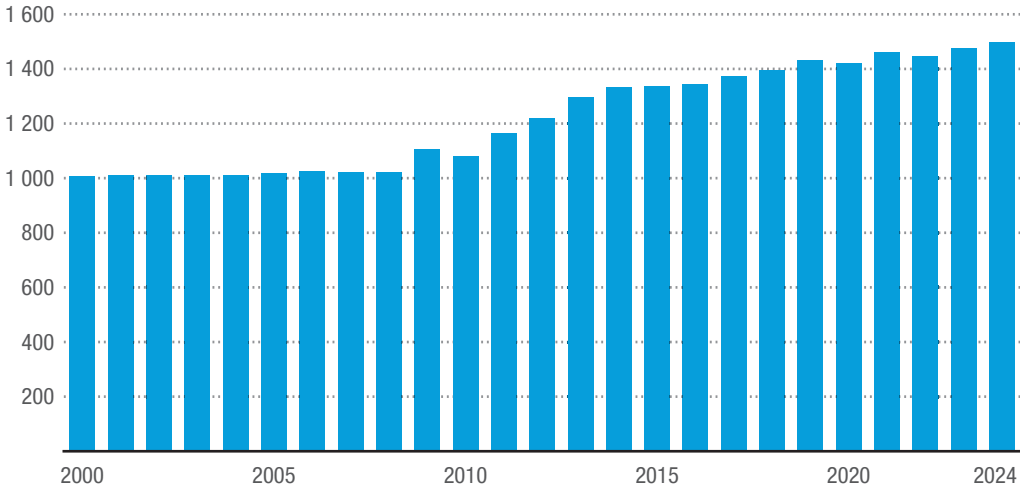

Source : Calcul du secrétariat de la CNUCED à partir de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (consultée en octobre 2025).

3.2.2. Indice de vulnérabilité économique et environnementale (IVE)

Étant donné que les calculs de tous les indicateurs de l'IVE sont basés sur les définitions des critères des PMA applicables à l'année correspondante, les IVE ne sont pas comparables entre les différentes années, en raison des révisions des données, des changements dans les sources de données, des changements méthodologiques et des changements dans la composition des indices composites (CPD, 2021). Par conséquent, nous nous concentrons sur l'IVE des Comores en 2024. L'IVE se compose de quatre indicateurs de vulnérabilité économique et de quatre indicateurs de vulnérabilité environnementale, chacun des huit indicateurs ayant une pondération égale d'un huitième dans l'indice global (CPD, 2024).

En 2024, l'IVE des Comores était de 37,0, alors que le seuil de reclassement de ce critère est de 32. Bien que l'IVE des Comores soit bien au-dessus du seuil (suggérant une plus forte vulnérabilité), le pays est moins vulnérable que la moyenne des PMA (37,0 contre une moyenne de 40,6 pour les PMA). Alors que l'IVE des Comores est porté par la vulnérabilité économique, c'est plutôt dans les victimes des catastrophes que le pays est le plus vulnérable, en considérant les différentes composantes de l'IVE. En effet, selon les estimations du CPD (2024), l'Indice de vulnérabilité économique était de 50.7, alors que l'Indice de vulnérabilité environnementale était de 23,3 en 2024. L'économie comorienne est vulnérable principalement à cause de sa position géographique (éloignement) et de la concentration de ses exportations. Représentant plus du tiers du PIB, le secteur primaire constitue aussi une vulnérabilité économique de l'archipel. Par ailleurs, la vulnérabilité environnementale des Comores est principalement due aux victimes des catastrophes, le pays n'étant pas mal classé au regard de l'instabilité agricole ou de la part de la population vivant dans les zones arides.

Tableau 3
Composition et valeurs de l'Indice de vulnérabilité économique et environnementale des Comores en 2024

Indice de vulnérabilité		Composantes	Valeur	Max-min
Indice de vulnérabilité économique	50.7	Part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB	37,3	61,6
		Éloignement et enclavement	64.0	67.5
		Concentration des exportations	8,0	66.6
		Instabilité des exportations	3,5	7,0
Indice de vulnérabilité environnementale	23,3	Part de la population vivant dans les zones côtières de faible altitude	13,2	37,8
		Part de la population vivant dans les zones arides	0,0	0,0
		Instabilité agricole	1,8	1,8
		Victimes des catastrophes (%)	1,1	53,6
IVE	37.0			

Source : Base de données de l'examen triennal du CPD, disponible à l'adresse : https://policy.desa.un.org/themes/least-developed-countries-category/ldc-data (consultée en octobre 2025).

3.2.3. Autres vulnérabilités économiques

L'évolution de dette publique

Dès leur accession à la souveraineté internationale, en 1975, les Comores, confrontées aux impératifs du développement, ont été contraintes de s'endetter auprès des bailleurs multilatéraux et bilatéraux afin de pallier l'insuffisance des ressources internes. Cette perpétuelle hausse de la dette publique a mis l'État comorien dans l'incapacité d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses créanciers, ce qui a poussé les autorités comoriennes à engager des discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces discussions ont abouti à la mise en place, au début des années 1990, d'un Programme d'ajustement structurel (PAS) qui a donné des résultats mitigés. Il en résulte que la dette publique totale a explosé à plus de 52 % du PIB.

De tels ratios ont limité les champs d'intervention de l'État, ce qui a eu comme corolaire la baisse significative des investissements publics, augmentant de facto le niveau de vulnérabilité des Comores. Grâce à l'initiative Pays Pauvres Très endettés (PPTE), une bonne partie de la dette qui fut principalement détenue par les bailleurs multilatéraux[30] (76 %), a été réduite en 2012. Après une courte période d'une baisse importante du taux d'endettement public entre 2012 et 2014, nous assistons de nouveau à un envol de ce taux depuis 2015, soit 31,3 % du PIB en décembre 2021, avant de décliner à nouveau légèrement pour s'établir à 28,4% du PIB en décembre 2024[31].

Au vu du taux d'endettement continuellement élevé ou en hausse, du faible niveau de mobilisation des ressources et des arriérés de paiement récurrents, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale estiment que l'Union des Comores présente un risque de surendettement

[30] La Banque mondiale détenait (41,6 %) de la dette, la BAD (11 %), la BADEA (10,2 %), et le FMI (5,9 %).

[31] En 2024, la dette extérieure représentait 81,9 % de la dette globale, tandis que la dette intérieure en constituait 18,1 %. Les principaux créanciers multilatéraux sont la Banque mondiale (30 %), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) (15 %) et le Fonds monétaire international (FMI) (14 %). La majeure partie de la dette bilatérale est, quant à elle, due à trois partenaires : le Fonds saoudien pour le développement (46 %), la Banque d'import-export de l'Inde (29 %) et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (23 %).

« élevé »[32], bien que leur dette globale soit jugée soutenable. Selon leurs projections, l'un des quatre indicateurs de la dette extérieure dépasse temporairement son seuil – le ratio du service de la dette aux exportations en 2026 – tandis que le ratio du service de la dette aux recettes atteint également son seuil au cours de la même année. La valeur actuelle de la dette par rapport au PIB et celle de la dette par rapport aux exportations demeurent, quant à elles, inférieures à leurs seuils respectifs et devraient suivre une trajectoire décroissante au-delà de 2026 (FMI, 2024).

Figure 14
Évolution du ratio dette/PIB, 2012-2024
(En pourcentage)

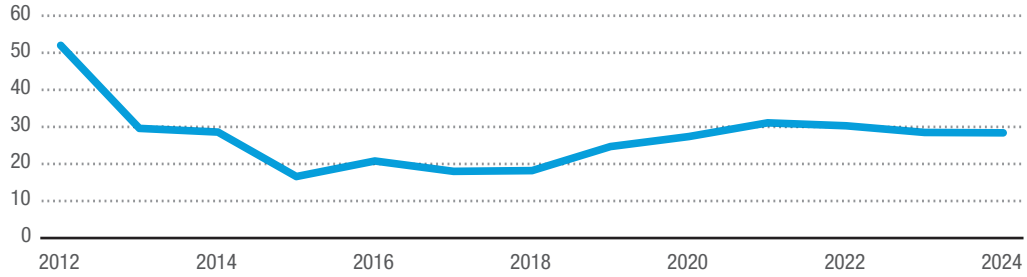

Source : BCC (2016, 2017, 2019, 2020, 2021, 2024).

Le faible niveau de mobilisation des ressources internes et externes

L'Union des Comores, qui fait désormais partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, peine à mobiliser les ressources publiques intérieures nécessaires pour financer son développement socioéconomique. La situation budgétaire est plus que tendue et les autorités gouvernementales s'appuient sur les appuis de différents partenaires au développement pour financer le budget.

En effet, malgré les efforts consentis ces dernières années par les autorités comoriennes pour élargir l'assiette fiscale, le taux de pression fiscale des Comores est l'un des plus faibles des pays de la zone Franc. Entre 2001 et 2019, le taux de pression fiscale moyen s'élève à 10,3 %, largement en dessous des critères de performance de la zone Franc, fixés à 20 %. Par conséquent, les Comores restent largement dépendantes de leurs partenaires au développement pour financer leur budget.

Figure 15
Sources de financement du budget 2024
(En pourcentage)

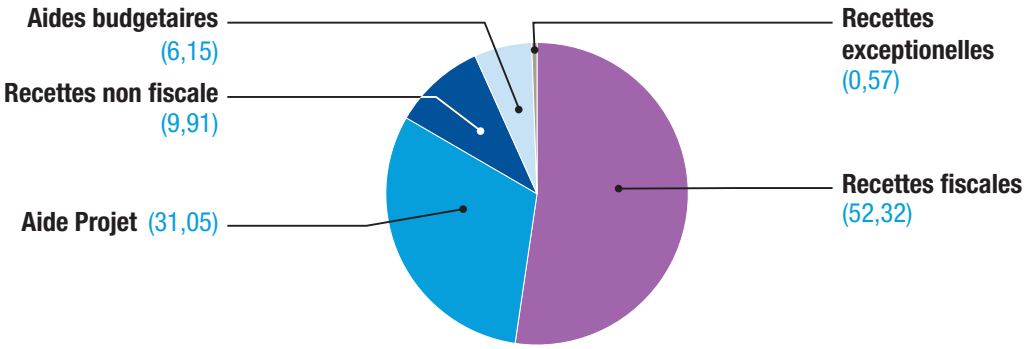

Source : BCC (2024).

[32] Au 30 septembre 2025. Voir https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf.

Plus d'un tiers du budget annuel est continuellement assuré par les contributions financières des différents partenaires de développement qui, de surcroît, fiancent environ deux tiers des investissements publics. Une grande partie des recettes publiques, dont la majorité provient encore des droits de douane, est consacrée au paiement des salaires des fonctionnaires, la masse salariale du secteur public représentant au moins la moitié des dépenses courantes et des recettes de l'État.

En outre, les faibles capacités de mobilisation de l'épargne nationale pour financer le développement sont une préoccupation majeure à laquelle il conviendrait de trouver une solution appropriée. En effet, selon le PNUD (2022), la trésorerie du secteur bancaire comorien est limitée et tourne autour de 47,8 milliards de FC en 2019. Une telle trésorerie limite les capacités d'octroi de crédits. Il en résulte que le volume des crédits accordés au secteur privé ne représente que 14,9 % du PIB en 2020, contre une moyenne africaine de 61,8 %. À ces handicaps s'ajoute, le faible niveau d'attraction des investissements directs étrangers (IDE). Selon les données de la CNUCED, les IDE à destination des Comores s'élevaient en moyenne à 8, 1 millions de dollars et représentaient 0,84 % du PIB, entre 2007 et 2017. Ce montant est très faible par rapport aux IDE moyens reçus au cours de cette même période par les petits États insulaires voisins, Maurice (382 millions de dollars ou 3,4 % du PIB) et les Seychelles (196 millions de dollars ou 17,4 % du PIB). La ventilation sectorielle des investissements directs étrangers, effectués aux Comores ces dernières années, révèle que ces flux financiers sont particulièrement orientés vers le secteur touristique, le secteur de la pêche, la cimenterie, etc.

Bien que les flux de transferts de la diaspora ne cessent d'augmenter d'une décennie à une autre et constituent la source principale d'entrée des devises aux Comores, la part importante de ces flux financiers sert surtout à améliorer les conditions de vie des familles des migrants restant au pays en soutenant leurs consommations, notamment celles liées aux réalisations des mariages coutumiers (encadré 1), et en réalisant des investissements communautaires (électrification, construction des écoles, des routes, des foyers et des mosquées, des installations d'accès à l'eau, etc.)

L'épineux problème énergétique

L'accès à l'électricité aux Comores est l'un des plus élevés en Afrique. Ainsi, le taux d'électrification aux Comores dépasse les 65 %, contre une moyenne africaine de 38 % (World Bank, 2019). Cependant, la société nationale d'électricité (MAMWE) est confrontée à plusieurs problèmes d'ordres technique et financier qui l'empêchent d'assurer la fourniture régulière de l'électricité. Ainsi, depuis le milieu des années 1990, la population comorienne fait face à des incessants délestages pouvant durer des journées dans certaines localités. Depuis 2016, des efforts ont été consentis par les autorités comoriennes pour améliorer le taux de fourniture de l'électricité.

Figure 16
Coûts de l'électricité aux Comores et dans d'autres pays africains
(En dollars par kWh)

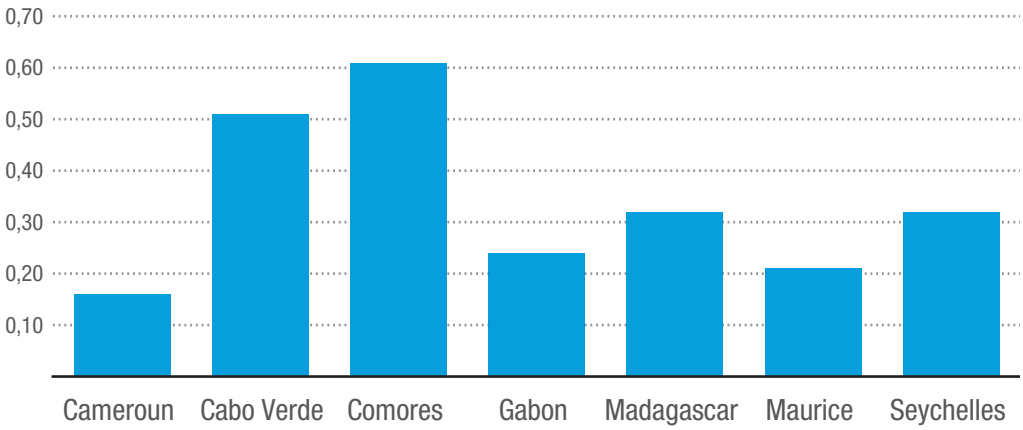

Source : Calcul de l'auteur à partir des Indicateurs du développement dans le monde

Quoique ce taux se soit relativement amélioré, le coût de l'électricité reste l'un des plus élevés de la région de l'océan Indien, voire de l'Afrique. En 2016, le coût au Kilowattheure était estimé à 0, 61 dollars aux Comores, contre 0,21 et 0,32 dollars respectivement pour Maurice et Madagascar/Seychelles. Les mesures relatives à la hausse des prix des hydrocarbures prises en mai 2022 ont conduit à une hausse estimée à plus de 40 % du prix de l'électricité en 2022.

Ce coût élevé ainsi que les problèmes récurrents de la société nationale d'électricité (MAMWE) constituent des goulots qui fragilisent davantage la croissance économique dès lors qu'ils découragent les investisseurs nationaux et internationaux et augmentent le coût de production locale. Une telle situation rend la production locale moins compétitive au profit des importations qui croissent continuellement.

3.3. Planète

Les Comores sont un petit État insulaire en développement (PEID) situé à l'entrée nord du Canal du Mozambique. Du fait de leur position géographique et de leur caractère insulaire, les Comores sont exposées à de situation de vulnérabilités extrêmes et sont par conséquent prédisposées aux catastrophes naturelles, notamment les inondations, les cyclones, la montée des eaux, les séismes, etc.

Tableau 4
Principaux aléas

Aléas	Fréquence d'occurrence	Intensité probable	Étendue du Phénomène
Éruption volcanique	Décennale	Très forte	• Nyoumakélé et Sima à Anjouan • Toute l'île de Mohéli • Nord et Nord-Est de la Grande-Comore
Cyclones et tempêtes	Décennale	Forte	Nationale - ensemble des îles
Inondations	1 fois par an	Forte	National - ensemble des zones côtières
Tsunami	Centennale	Forte	Locale - localisation sur les îles
Feux de brousse	Mensuelle	Moyenne	Locale - localisation sur les îles
Sécheresse	Annuelle	Moyenne	Régionale - localisation sur les îles

Source : Comores (2019c)

Dans l'indice 2023 du programme Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN), les Comores se classent au 166e rang sur 187 pays, ce qui met en évidence leur forte vulnérabilité aux changements climatiques et leur faible niveau de préparation à y faire face. Il en résulte que depuis 1980, les Comores furent touchées par dix-huit chocs naturels extrêmes qui ont contribué à fragiliser davantage l'économie et la société comoriennes (Nations Unies Comores, 2020).

L'étude de vulnérabilité aux changements climatiques menée par l'Agence Française de Développement (AFD) en 2018 prévoit une hausse continuelle des facteurs de risque environnementaux. En outre, en 2005, un rapport de la Banque mondiale, produit par Dilley et al. (2005), portant sur les catastrophes naturelles avait révélé qu'une bonne partie de terres comoriennes (59 %) est exposée à des risques de catastrophes naturelles. Ce même rapport a montré que plus de 54,2 % de la population vivait dans des zones à risque. L'activité du volcan Karthala constitue une menace permanente pour la population comorienne, notamment celle vivant aux centre et sud de l'île de la Grande-Comore. Les éruptions de ce volcan en 1978 et 2005 ont causé d'énormes dégâts et touché plus de la moitié de la population de l'île.

Quant aux inondations qui ont ravagé l'île de la Grande-Comore en 2012, elles ont entraîné de graves dommages aux infrastructures de base et ont ravagé une partie non négligeable de l'agriculture comorienne, ce qui a contribué à amplifier l'insécurité alimentaire. Le cyclone Kenneth de catégorie 3, qui a secoué les Comores en avril 2019, a été la pire catastrophe naturelle constatée aux Comores ces dernières décennies. Ces vents violents accompagnés des pluies torrentielles ont durement secoué la quasi-totalité des régions comoriennes. Plus de 40 % de la population comorienne a été touchée. Les estimations faites par la sécurité civile font état de 6 personnes tuées, 17 153 individus blessés, 11 969 déplacés, 4 954 habitations détruites et 7 013 habitations endommagées.

Le secteur agricole qui emploie une bonne partie de la population comorienne a été durablement touché. Les statistiques de la sécurité civile révèlent aussi que plus de 60 % des cultures vivrières et plus de 30 % des cultures de rentes ont été détruites au détriment de la population comorienne. Le Gouvernement comorien évalue le coût total des dégâts causés par ce cyclone à plus de 185 millions de dollars (soit plus de 82 milliards de FC). Quant au coût de reconstruction, les autorités estiment qu'elles doivent mobiliser plus de 277,5 millions de dollars pour reconstruire les infrastructures endommagées et renforcer la résilience du pays.

Cette forte vulnérabilité environnementale constitue en soi un goulot naturel au développement socioéconomique des Comores. En effet, selon la Banque mondiale (2017a), les pertes annuelles moyennes combinées causées par des aléas naturels aux Comores sont estimées à 5,7 millions de dollars par an, équivalant à 0,9 % du PIB et 2,8 % du budget total de l'État comorien en 2017. Ces pertes concernent essentiellement le secteur résidentiel (80 %), suivi par le secteur public (10 %) et le secteur commercial (6 %). Ces pertes sont en majorité (64 %) causées par les cyclones tropicaux et les inondations (35 %) (Banque mondiale, 2017a).

L'exploitation non durable des écosystèmes terrestres et lagunaires et la poussée démographique avec ses corollaires ont contribué à la fragilisation du milieu naturel comorien. À cela s'ajoute le faible niveau de capacité d'adaptation et de résilience des Comores. Il en résulte donc que ces aléas climatiques deviennent de plus en plus intenses et récurrents. En ce qui concerne la dégradation des écosystèmes marins, ces derniers sont sérieusement impactés par leur exploitation non durable. En effet, les pollutions marines, l'extraction du sable marin et des coraux et l'utilisation des moyens de pêches destructeurs (mine) contribuent à la dégradation des

récifs coralliens et l'affaiblissement des ressources halieutiques. Ces pratiques créent une menace existentielle pour les mangroves. Par conséquent, leur surface s'amenuise d'une décennie à une autre, passant de 125 hectares à 115, entre 1980 et 2005 (Nations Unies Comores, 2020).

Ces différentes menaces entraînent des conséquences majeures sur les espèces humaines et animalières qui sont confrontées à l'augmentation de la température, la baisse de pluviosité, la propagation des maladies à transmission vectorielle, la baisse des ressources en eau, la détérioration de la biodiversité, la montée du niveau de la mer, etc. Ces phénomènes ont eu aussi des effets d'entraînements dans le secteur agricole, ce qui contribue à alimenter l'insécurité alimentaire.

Pour ce faire, le renforcement de la résilience environnementale et la réduction des risques de catastrophes (RRC) font partie des préoccupations des différentes parties prenantes au développement des Comores. À cet égard, plusieurs engagements et initiatives ont été pris par les autorités comoriennes afin de faire face aux changements climatiques et ses conséquences. Plaçant la cause environnementale au niveau des priorités nationales, les Comores ont adhéré au processus d'intégration de la Mutuelle Panafricaine de gestion des risques de catastrophes naturelles (African Risk Capacity) et ont ratifié plusieurs Accords multilatéraux pour l'Environnement (AME), notamment les conventions-cadres des Nations Unies sur les changements climatiques, la biodiversité, et la désertification.

Se conformant aux engagements pris par les Comores au cours de la signature des Accords de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les autorités comoriennes ont fait de l'adaptation et de l'atténuation une priorité dans leurs contributions déterminées au niveau national de 2015 et 2020. À cet égard, plusieurs actions telles que des programmes de réinstallation et de protection des populations vivant dans des zones à risque, ainsi que des systèmes d'alerte rapide et des interventions efficaces en cas d'urgence ont été inclus dans les contributions déterminées au niveau national. Ces initiatives visent principalement à accroître la résilience des Comores aux catastrophes naturelles.

Parallèlement aux engagements internationaux, les Comores ont réajusté leur législation et ont mis en place un arsenal juridique bien étoffé, comprenant la loi-cadre relative à l'environnement, la loi relative à la gestion forestière, la loi sur le système national d'aires protégées, la loi portant sur l'interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables. L'élaboration en 1993 de la Politique nationale de l'Environnement (PNE) et la mise en place en 2014 du Plan d'Action National pour l'Environnement s'inscrivent dans cet objectif visant à lutter conter contre le réchauffement climatique et à protéger davantage l'environnement au profit des générations présentes et futures.

Bien que la volonté affichée par les autorités comoriennes se heurte à l'insuffisance des ressources financières, il convient de noter que des progrès ont été réalisés, notamment en matière de sensibilisation. Plusieurs initiatives communautaires visant à protéger l'environnement ont été initiées et ont permis d'avoir des résultats probants. On peut citer entre autres les mesures prises par les communes pour interdire la coupure de bois, la prise du sable marin, la capture des tortues, etc. Cependant, le rapport de la deuxième communication nationale sur les Changements Climatiques (Comores et AFD, 2018) révèle que les Comores sont contraintes de redoubler des efforts afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et principalement le CO2. En effet, les données disponibles montrent que les énergies fossiles représentent plus de 20 % des sources d'énergie dans le pays, notamment pour

la production de l'électricité et dans les transports routier, maritime, et aérien.

3.4. Paix

3.4.1. Une paix fragile à consolider

Les Comores sont confrontées, depuis leur accession à l'indépendance à des perpétuelles crises politiques. Les affrontements militaires sont limités durant ces dernières années. Les Comores sont actuellement classées parmi les pays africains, épargnés par les conflits armés. En effet, les Comoriens privilégient généralement le consensus pour régler leurs conflits politiques. Par conséquent, les Comores se sont toujours démarquées de certains pays africains par le faible nombre de morts et de déplacés liés à des conflits politiques.

Le dernier conflit majeur qui a secoué l'archipel est la crise séparatiste de 1997. Celle-ci a exceptionnellement abouti à l'affrontement militaire. Deux clans rivaux, les *rattachistes* et les *autonomistes*[33] se sont affrontés militairement concernant l'île d'Anjouan. Cependant, il convient de noter que les victimes de ces affrontements ont été très limitées (moins de 10 personnes tuées). Le nombre de déplacés aussi était moins conséquent. Cette crise fut résolue par le dialogue politique et l'adoption d'une nouvelle constitution. Cette dernière a entériné la mise en place d'un nouveau système politique « la Présidence tournante » et a octroyé beaucoup plus d'autonomie aux îles.

Bien que les influences des réseaux d'allégeance claniques et familiaux permettent sans doute d'apaiser les tensions politiques, il convient de souligner qu'elles peuvent aussi contribuer au délitement de l'État de droit. Les principales institutions judiciaires, administratives et politiques de l'État sont fortement influencées par ces réseaux d'allégeance, dont l'un des plus puissants est celui des « grands notables ».

En effet, ces institutions qui sont censées être les garantes de l'État de droit peinent à s'émanciper vis-à-vis de ces réseaux, dont elles sont dépendantes. Par conséquent, les indicateurs de gouvernance de l'Union des Comores sont moins performants et ne sont pas de nature à rassurer la population comorienne. Selon Transparency International (2025), la corruption reste à un niveau élevé aux Comores. C'est ainsi qu'en 2024, les Comores ont été classées par Transparency International à la 158e/180 rang mondial des pays les plus corrompus au monde, loin derrière Seychelles (18e), Maurice (56e) et Madagascar (140e). Dans l'Indice de gouvernance de Mo Ibrahim (Mo Ibrahim Foundation, 2025), en 2023, les Comores sont classées 40e/54 pays africains, avec un score de 43,2, loin derrière leurs voisins à savoir Seychelles (1ères), Maurice (2e) et Madagascar (34e). Dans pareille situation où les indicateurs de gouvernance sont moins rassurants, l'État et ses institutions deviennent de plus en plus fragiles et vulnérables et peinent à faire face aux multiples menaces extérieures et intérieures auxquelles le pays est confronté.

3.4.2. Risques politiques

Bien que la mise en place de la présidence « tournante » ait permis trois alternances politiques apaisées, depuis l'organisation du referendum de juillet 2018, modifiant quelques dispositions phares[34] de la constitution de 2001, le climat politique devient de plus en plus délétère. Cette situation a été envenimée par l'élection présidentielle d'avril 2019, ayant entraîné des agitations et des contestations politiques et conduit à l'arrestation de plusieurs hommes politiques comoriens. Cette situation exacerbe davantage les clivages politiques et risque de replonger les Comores dans un nouveau cycle d'instabilité politique. Les interprétations

[33] Les rattachistes sont ceux qui soutenaient un rattachement à la France, autrement dit une recolonisation ; tandis que les autonomistes revendiquaient une autonomie large de l'île d'Anjouan.

[34] Parmi les dispositions supprimées : les vice-présidents, la Cour constitutionnelle, la tournante, etc.

qui seront faites aux articles de la nouvelle constitution de 2018, notamment ceux consacrés à la « présidence tournante », pourraient réveiller les revendications insulaires et par voie de conséquence contribuer à aggraver la fragilité et la vulnérabilité politiques des Comores.

En outre, la sous-représentation des femmes dans la vie politique comorienne est en soi une source de frustration politique qui pourrait contribuer à alimenter les tensions politiques. Bien qu'elles représentent un peu plus de 49 % de la population comorienne en 2017, le gouvernement comorien compte une seule femme sur quinze ministres. Quant à l'Assemblée nationale, elles représentent seulement 16,6 % (4 députées /24), alors que seules 7 communes sur 54 sont dirigées par des femmes (Nations Unies Comores, 2020). L'archipel connaît depuis des dernières années des divergences religieuses[35]. Bien que minimes, ces divergences religieuses pourraient constituer une menace pour la cohésion sociale de l'Union des Comores.

Situées dans un carrefour maritime, les Comores sont aussi sujettes à des menaces liées aux trafics maritimes de tous genres, notamment les pirateries, les trafics de drogues et des migrants, etc. Ces trafics sont facilités par la porosité des frontières maritimes comoriennes. Bien que les Comores disposent d'une police maritime, les moyens techniques, financiers et humains alloués à cette force restent limités. Par conséquent, elle peine à surveiller la zone économique exclusive des Comores, estimée à plus de 160 000 km^2 et donc à lutter efficacement contre les trafics transnationaux qui s'opèrent dans cette étendue d'eau dont les frontières maritimes longent celles de plusieurs pays, notamment Madagascar, Mozambique, Seychelles et République-Unie de Tanzanie.

Pour relever ce défi majeur, les autorités comoriennes ont promulgué en février 2021 un nouveau code pénal qui prend en compte les nouveaux défis liés à la criminalité transnationale. Ainsi, ce nouveau code, qui a bénéficié de l'appui technique et financier de l'ONUDC, s'est forcé de réactualiser les dispositions spécifiques relatives à la criminalité maritime.

3.5. Partenariats

L'Union des Comores peine à diversifier ses partenaires internationaux. Par conséquent, seuls 15 partenaires internationaux, dont 7 partenaires bilatéraux[36], ont été référencés dans la base de données sur l'aide au développement des Comores et des Programme des Investissement Publics (PIP) en 2017 (Nations Unies Comores, 2020). Les apports de ces différents partenaires pour le développement des Comores sont conséquents et représentent, plus de 50 % du budget de l'État (Comores, 2020a, 2021, 2022). À cet égard, les autorités doivent engager des efforts diplomatiques en vue de diversifier davantage ses partenaires.

Au vu de son positionnement géographique, le pays jouit d'une situation privilégiée à laquelle il devrait chercher à utiliser à bon escient pour faciliter son intégration régionale et diversifier davantage ses partenaires. De prime abord, il convient de noter que le renforcement de la coopération internationale et régionale des Comores passe par l'amélioration des compétences techniques du personnel du Ministère des Affaires Étrangères et l'instauration des outils et des dispositifs techniques indispensables au bon fonctionnement de la diplomatie comorienne.

Pour ce faire, un effort pour mieux former le personnel en charge de la coopération régionale et internationale doit être initié. Cette politique visera à renforcer leurs capacités à manier les langues étrangères parlées dans leurs zones géographiques, notamment l'anglais. Le renforcement

[35] Le pays étant ultra majoritairement musulman, ces divergences religieuses proviennent des fractions au sein de la même religion musulmane.

[36] Il s'agit entre autres de la France, l'Arabie Saoudite, l'Oman, le Koweït, les Émirats arabes unis, de la Chine et l'Inde.

de leur capacité technique pour mieux maîtriser les modes de fonctionnement des organismes internationaux et régionaux et les systèmes politiques et juridiques des pays partenaires s'avère également être indispensable pour une diplomatie au service du développement des Comores. À cet effet, des formations continues et initiales devraient être planifiées au profit des principaux acteurs de la diplomatie comorienne.

En outre, il est également recommandé aux Comores d'emprunter les voies diplomatiques afin de plaider pour un renforcement de leur représentation au sein des organisations régionales et internationales, ce qui facilitera leur ancrage dans l'environnement régional et international. À cet effet, une opération devrait être menée par les diplomates comoriens avec l'appui de leurs partenaires pour faire une analyse exhaustive des différentes organisations de coopération internationale et régionale afin de mieux s'y insérer et d'en tirer le maximum d'avantages.

Par ailleurs, pour une diplomatie active au service du développement des Comores, les autorités seraient mieux inspirées d'œuvrer de concert avec leurs pairs pour supprimer les obstacles règlementaires et administratifs entravant la coopération entre les Comores et certains pays. À cet égard, l'augmentation du nombre de commissions mixtes permettrait de prendre les mesures idoines pour renforcer la diplomatie comorienne et diversifier les partenaires des Comores. Cibler surtout les pays du Sud s'avère être un choix stratégique pour mobiliser davantage de fonds au service du développement des Comores.

Pour orienter la diplomatie comorienne au service du développement des Comores, les autorités comoriennes devraient impliquer davantage les acteurs de la société civile dans l'élaboration des orientations politiques et dans les commissions mixtes afin de mieux identifier les domaines de coopération et par voie de conséquence de faciliter la réussite des projets financés par les partenaires au développement. Dans cet élan, le renforcement technique des institutions nationales en charge de gestion de l'aide au développement aussi bien que les organisations de la société civile s'avère être indispensable pour mieux coordonner les aides, augmenter le taux de décaissement et rendre plus visible les actions initiées et fiancées par les différents partenaires au développement.

Cependant, pour renforcer aussi ce partenariat régional et international, les Comores devraient, d'une part, définir chaque année les objectifs principaux de la diplomatie comorienne et, d'autre part, hiérarchiser leurs priorités en matière de diplomatie. Afin de mieux orienter leur politique extérieure, un livre blanc de la coopération comorien pourrait être élaboré et actualisé chaque année ou périodiquement. Celui-ci donnerait les principales orientations de la diplomatie comorienne, élaborerait une liste des pays cibles à tisser et à renforcer des relations diplomatiques et identifierait les principaux résultats à réaliser au cours de l'année.

La mise en œuvre d'une véritable politique de grand voisinage permettrait à l'Union des Comores de mieux s'insérer dans son giron géographique (Commission de l'Océan Indien, Southern African Development Community (SADC), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), etc.). Cette politique passera par des initiatives communes permettant, d'une part, de faciliter les échanges commerciaux, universitaires, scientifiques et culturels et, d'autre part, de mener des projets mixtes d'envergure internationale visant à se doter des infrastructures maritimes et aéroportuaires partagées de nature à faciliter le désenclavement de ces zones géographiques.


© Shutterstock

4. Les plans de développement et le commerce international des Comores

4.1. Analyse des différents plans et programmes de développement des Comores

Pour faire face aux situations socioéconomiques qui ont prévalu aux Comores, les autorités qui ont eu à gouverner le pays se sont attelées à élaborer différentes stratégies de développement. Ce chapitre présente une brève analyse de ces stratégies de développement.

4.1.1. Le Plan Intérimaire (1977-1978)

En 1977, les premières autorités comoriennes ont lancé le Plan Intérimaire, ayant pour principal objectif l'autosuffisance alimentaire. Ce Plan a intégré les principales orientations politiques du gouvernement de l'époque, dont les bases d'un développement accéléré et autocentré permettant d'atteindre deux objectifs fondamentaux à savoir l'autosuffisance alimentaire et l'amélioration d'une manière significative des recettes d'exportation. Cet ambitieux plan, qui avait donné la priorité au secteur agricole, visait un taux de croissance économique moyen et réel de plus de 3,5 % afin de créer de milliers d'emplois au profit des jeunes comoriens. Pour réaliser les objectifs fixés par ce plan, les autorités se sont impliquées davantage et ont fortement mobilisé les ressources nationales.

Cependant, l'insuffisance des ressources financières mobilisées, la faiblesse du capital humain aussi bien que la forte répression politique perpétrée par le pouvoir révolutionnaire n'ont pas permis d'atteindre les objectifs ambitieux affichés par ce Plan. Bien qu'au cours de cette période, les Comores aient connu une hausse conséquente de la production agricole, globalement les résultats furent mitigés. En effet, le chômage a explosé, le pouvoir d'achat des Comoriens s'est érodé, la diversification économique était très limitée, l'initiative privée fut aussi limitée au profit d'une centralisation à outrance du pouvoir politique et économique. Ce Plan fut abandonné avec le renversement du pouvoir en 1978.

4.1.2. Le Plan Intérimaire de Développement (1983-1986)

En 1983, le nouveau pouvoir comorien a élaboré une nouvelle stratégie de développement « Plan Intérimaire de Développement (1983-1986) » pour faire face aux difficultés que traverse le pays et de créer un cadre propice au redressement de l'économie comorienne. Ce Plan s'est donné comme objectif principal l'amélioration du niveau de vie des Comoriens à traverse la mise en place des politiques de relance axées sur la mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes.

Pour atteindre ces objectifs, les autorités tablaient sur un taux de croissance annuel moyen de 7,9 %, un accroissement annuel moyen des exportations de plus 10,8 % et une augmentation annuelle moyenne de la consommation des ménages de 9 % (Msa, 2002). Pour financer ce plan, le gouvernement de l'époque a organisé la première conférence de solidarité internationale en faveur du développement des Comores à Moroni

du 2 au 4 juillet 1984[37]. Les partenaires présents à Moroni se sont engagés à financer[38] plus de 70 % du coût total (125 milliards de FC) des investissements priorisés par le gouvernement.

Malgré les promesses faites par les partenaires au développement, les Comores n'ont pas réussi à amorcer une reprise économique, principalement en raison de problèmes politiques ayant entraîné un suivi insuffisant du Plan Intérimaire de Développement. À partir de 1985, le pays est entré dans une situation économique difficile, caractérisée par un taux d'endettement très élevé et une faible croissance économique[39].

4.1.3. Le Programme d'Ajustement Structurel (PAS : 1990-1999)

Faisant face au contexte économique difficile, les autorités comoriennes, comme beaucoup de pays africains, entrèrent des négociations[40] avec les Institutions de Bretton Wood (Fonds monétaire international et Banque mondiale). Celles-ci ont abouti à la mise en place du programme d'ajustement structurel. Ces réformes macroéconomiques cherchaient à stabiliser les principaux indicateurs macroéconomiques et libéraliser le secteur privé afin de relancer l'économie comorienne. Selon Msa (2002), les objectifs quantitatifs visaient par ce programme sont la limitation de l'inflation à 4 % en moyenne par an, un déficit global de 0,7 % du PIB des finances publiques et un taux de croissance économique réel moyen de 3 %. Pour atteindre les objectifs fixés, ces Institutions ont recommandé la mise en place des politiques de rigueur qui ont conduit à un désengagement plus accru de l'État et une libéralisation de l'économie. D'autres mesures telles que la hausse des taux de recouvrement des impôts et celui des investissements publics et privés ont été recommandées par ces partenaires multilatéraux.

Par ailleurs, le bilan général de ces politiques d'ajustement structurel reste mitigé. Sur le plan sociopolitique, les orientations libérales et l'austérité budgétaire imposées par ces réformes entraînèrent des licenciements massifs dans les administrations et les entreprises publiques, le gel des recrutements dans la fonction publique et le blocage de l'évolution des carrières sans pour autant résoudre le problème des arriérés de salaires[41]. Il en résulta une déréglementation des principaux secteurs sociaux, en l'occurrence la santé et l'enseignement[42], conduisant à leur quasi-privatisation, ce qui va accentuer les inégalités scolaires[43] et sanitaires. En outre, la dévaluation[44]du Franc comorien intervenue en janvier 1994 allait contribuer à aggraver cette situation sociale de plus en plus difficile.

Sur le plan socioéconomique, ces réformes menées dans des circonstances politiques

[37] Cette conférence a été organisée grâce à l'appui technique de la CNUCED et du PNUD et a vu la participation de plus de 20 délégations représentant des pays partenaires et des organisations multilatérales. Le gouvernement cherchait à mobiliser plus de 125 milliards de FC pour financer les investissements identifiés comme priorité au cours de la période allant de 1983 à 1990.

[38] Prêts et dons non remboursables.

[39] De 1981 à 1989, la variation du PIB réel devint plus faible de l'ordre de 1,6 % en moyenne par an, largement en dessous du taux de croissance démographique qui se stabilisa autour de 2,8 % par an. Par conséquent, le taux de croissance réel annuel moyen par tête était négatif (-1,2 %).

[40] Ces négociations ont été initiées à Moroni en novembre et décembre 1990 et les pourparlers se sont poursuivis à Washington entre février et mai 1991.

[41] Entre 1982 et 2009, les fonctionnaires comoriens accusaient un total de 23 mois de salaires non payés.

[42] Au cours des années 1990, les élèves comoriens ont connu « *trois années blanches* » (1990, 1994, 1998) et plusieurs demi-années scolaires.

[43] À titre d'exemple, sur 72 lycées recensés dans l'archipel en 2003 par le document de croissance et de réduction de la pauvreté (DCRP), 10 étaient publics et 62 sont privés.

[44] Compte tenu de la dépendance des Comores des importations, le Franc comorien a été dévalué à 25 %, contrairement au FCFA (monnaie locale utilisée dans des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre) qui a subi une dévaluation de 50 %.

très particulières n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le taux de croissance économique fut faible (1,3 %), la mobilisation des ressources financières internes fut limitée (un taux de réalisation moyen de 79 %), le solde budgétaire négatif (-2 % du PIB en moyenne) et la dette publique a explosé (plus de 86,3 milliards en 1990) selon Msa (2002). Il en résulte une détérioration des conditions de vie des ménages. L'enquête exploratoire budget-consommation de 1995 a révélé que plus de 50,6 % de la population comorienne vivait dans la pauvreté[45].

4.1.4. Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (2003-2014)

Face à la dégradation des principaux indicateurs socioéconomiques, les autorités comoriennes ont élaboré, en 2003 une nouvelle stratégie de développement (DSCRP)[46]. Dans cette nouvelle stratégie, les décideurs politiques comoriens entendaient concentrer leurs efforts humains et financiers et orienter ceux de ses partenaires au développement pour impulser une croissance économique forte et inclusive (au moins 5 % par an) permettant d'améliorer de manière conséquente les conditions de vie de la population comorienne (Commissariat général au Plan des Comores, 2003a). À cet effet, cette stratégie visait un taux de croissance réel annuel moyen d'au moins 5 % et une réduction de la moitié de la pauvreté à l'horizon 2015.

Pour atteindre ces cibles, le gouvernement misait beaucoup plus sur la relance du secteur privé, source essentielle de création de richesse, d'emplois et de revenus. Pour ce faire, les orientations macroéconomiques mises en place cherchaient à accompagner les personnes les plus vulnérables afin de renforcer leur pouvoir économique et par voie de conséquence de baisser le taux de pauvreté en Union des Comores. À cet égard, elles ciblaient les secteurs moteurs de la croissance économique et créateurs de richesses et d'emplois, tels que l'agroalimentaire, le tourisme, etc. (Commissariat général au Plan des Comores, 2003a).

Pour soutenir financièrement les nouvelles orientations politiques et économiques, les autorités comptaient mobiliser les ressources tant publiques que privées, internes qu'externes. C'est dans ce cadre que deux conférences de bailleurs ont été organisées à Maurice en 2005[47] et à Doha[48] en 2010. Entre-temps les autorités comoriennes ont initié des discussions pour l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)[49] au milieu des années 2000 afin de s'en servir des retombées de cette initiative pour accompagner le développement des Comores (IMF, 2010).

[45] L'incidence de la pauvreté de cette époque varia fortement d'une île à l'autre et l'île d'Anjouan fut la plus touchée par la pauvreté (62 %), suivie par l'île de Mohéli (52 %) et la Grande-Comores (41 %).

[46] Le DSCRP a été élaboré en 2003, révisé en 2005 et réactualisé en 2010.

[47] La Conférence des amis des Comores a été organisée à Maurice le 8 décembre 2005. Les partenaires invités se sont engagés à débloquer plus de 265 millions de dollars pour financer le plan d'action du DSCRP pour la période allant de 2006 à 2009. Les estimations faites par le Commissariat General au Plan en 2008 révélaient que seuls 54,1 millions (30,7 %) ont été débloqués.

[48] Cette conférence était organisée à Doha, capital de Qatar, en mars 2010. Les partenaires invités se sont engagés à accompagner le développement des Comores à hauteur de 540 millions de dollars. Les retombées de cette conférence furent très limitées et peu de fonds ont été mobilisés.

[49] Après moult tractations, les Conseils d'Administration de la Banque mondiale et du FMI se sont prononcés en décembre 2012 en faveur de l'allègement de la dette comorienne suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE). Il convient de rappeler qu'avant l'initiative PPTE, le stock de la dette extérieure des Comores a été évalué à plus de 92,5 milliards de FC, en 2012. Cette dette extérieure représentait 42,3 % du PIB et 318 % des exportations. Elle a été essentiellement détenue par les bailleurs multilatéraux (76 %), plus particulièrement la banque mondiale (41,6 %), la BAD (11 %), la BADEA (10,2 %), le FMI (5,9 %), etc. Grâce à l'initiative PPTE, plusieurs créanciers ont consenti de réduire la dette extérieure des Comores. Entre 2012 et 2014, la dette extérieure est passée de 92, 7 à 47, 5 milliards de FC, soit une réduction de 48, 75 %. Quant au ratio dette extérieure sur le PIB, il est passé de 42,3 à 19,9 %.

Bien que les efforts fournis aient permis d'assainir les finances publiques[50], les principaux objectifs visés par le DSCRP n'ont pu être réalisés. En effet, entre 2004 et 2014, le taux de croissance économique réel était estimé à moins de 1,5 %, largement en deçà de l'objectif de taux de croissance annuel moyen de 5 % retenu par la DSCRP afin de réduire la moitié de la pauvreté à l'horizon 2015.

Il convient de noter qu'au cours de ce laps de temps, le taux de pauvreté est passé de 45 % à 42 % (INSEED, 2014). Cette baisse est peu significative par rapport aux objectifs ambitieux (-50 %) affichés par la DSCRP. Face à ce constat d'échec, les autorités comoriennes ont à nouveau élaboré en 2014 un nouveau cadre de développement la SCA2D : « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable ».

4.1.5. La SCA2D : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (2015-2019) et la SCA2D révisé (2018-2021)

En 2014, dans un contexte peu favorable marqué par une croissance économique atone, le gouvernement a élaboré une nouvelle stratégie de développement pour la période 2015–2019. Les orientations faites dans ce document visaient à renforcer les interactions entre plusieurs dimensions du développement, notamment les dimensions économiques, sociales et environnementales afin d'accélérer le rythme de croissance économique, d'intensifier la création d'emplois décents et de lutter, par voie de conséquence, contre le chômage et la pauvreté (Comores, 2014). Afin d'atteindre ces objectifs principaux au cours de la période susmentionnée, les autorités tablaient sur un taux croissance réel, annuel moyen de 6,1 %, une baisse du taux de chômage de 14 % à moins de 10 % en 2019, une baisse du taux de pauvreté monétaire de 44,8 à 21 % à l'horizon 2019 et une amélioration conséquente de la gouvernance[51] (Comores, 2014).

Pour parvenir à ces résultats, les autorités comoriennes sont convenues de concentrer leurs efforts sur les quatre axes stratégiques suivants :

- Accélération, diversification et durabilité de la croissance,
- Développement des infrastructures de soutien à la croissance,
- Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages, et
- Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine.

En 2018, les autorités ont exprimé leur volonté de réviser la SCA2D pour l'aligner sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, mais également pour y inclure leurs priorités de développement. Ce processus de révision s'est fait de manière inclusive et a permis de donner une nouvelle impulsion à la SCA2D. La SCA2D révisée cherchait à poser les bases de la transformation structurelle de l'économie comorienne afin d'avoir une croissance forte créatrice de richesse et d'emplois. Pour ce faire, les autorités tablaient sur un taux de croissance économique de 6,1 %, un taux de chômage de moins 10 % et une amélioration de la gouvernance politique à l'horizon 2021. Dans ce sens, les objectifs principaux de la SCA2D révisée ne s'éloignent pas de ceux de la SCA2D initiale.

Contrairement à la SCA2D initiale, la SCA2D révisé[52] est constituée de trois axes stratégiques portant essentiellement sur :

- L'accélération de la transformation structurelle de l'économie et la gestion durable de l'environnement ;

[50] Le solde budgétaire était positif au cours de cette période.

[51] Porter le rang des Comores dans l'indice Mo-Ibrahim de bonne gouvernance de 21/52.

[52] La SCA2D révisé compte 14 programmes prioritaires répartis ainsi : 6 pour l'axe 1, 4 pour l'axe 2 et 4 pour l'axe 3. Le budget estimatif pour le financement de la mise en œuvre de la SCA2D révisé est de 415 milliards de Francs comoriens (Union des Comores, 2019b).

- L'accélération du développement du capital humain et la promotion du bien-être social ;
- La consolidation de la gouvernance et la promotion de l'État de droit.

Les orientations déclinées dans ces trois axes sont en étroite symbiose avec les ambitions politiques affichées par les nouvelles autorités et celles déclinées dans les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Par ailleurs, le manque de suivi et évaluation n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés par la SCA2D et la SCA2D révisée. Ainsi, entre 2015 et 2021, le taux de croissance économique réel annuel moyen était estimé à 2,1 %, largement en deçà de 6,1 % fixé par la SCA2D. Quant à la pauvreté, elle a suivi une tendance haussière contrariant les orientations de la SCA2D. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 42 % à 45 %, entre 2014 et 2020 (INSEED, 2020). En matière de gouvernance, l'indice de gouvernance de Mo Ibrahim (Mo Ibrahim Foundation, 2016, 2020) semble indiquer que les Comores se sont éloigné des objectifs fixés dans le SCA2D. En effet, selon le classement Mo Ibrahim de 2020, entre 2016 et 2020, les Comores ont perdu six places, passant de la 32e (avec un score de 49,5 points) à la 38e (avec un score de 43,2 points) place, alors qu'elles visaient la 21e place (Mo Ibrahim Foundation, 2016, 2020).

4.1.6. Le Plan Comores Émergent (PCE)

La SCA2D révisé s'est attelé à jeter les bases d'un développement harmonieux et continu devant propulser l'Union des Comores sur les rails de l'émergence. Suivant cet objectif et face aux performances limitées de l'économie comorienne, les autorités comoriennes ont élaboré en 2019 le Plan Comores Emergent (PCE). Cette nouvelle stratégie élaborée par le gouvernement comorien avec l'appui des partenaires au développement, en l'occurrence le PNUD et la Banque mondiale, vise à accélérer les réformes permettant d'aboutir à une transformation profonde et à une diversification de l'économie comorienne afin d'atteindre le statut d'économie émergente à l'horizon 2030 (Comores, 2019a).

Ce plan, qui se veut une rupture totale avec les pratiques anciennes qui n'ont pas pu permettre aux Comores d'emprunter le courant de développement rapide qu'a connu leurs voisins (Maurice et Seychelles), est bâti sur cinq socles et cinq catalyseurs. Les socles identifiés comme porteurs de la croissance sont entre autres le tourisme et l'artisanat, l'économie bleue, les services financiers, l'agriculture, et l'industrie (Comores, 2019a). Ce sont ces socles, qui devraient enclencher la dynamique transformationnelle de l'émergence et permettre à l'économie comorienne de s'inscrire dans un sentier de croissance régulière et soutenue pouvant atteindre au moins 7,5 % par an. En revanche, les facteurs catalyseurs des réformes structurelles qui devraient accompagner les socles pour relancer l'économie comorienne sont entre autres les infrastructures, le numérique, le capital humain, la gouvernance, l'environnement des affaires (Comores, 2019a).

Selon les estimations faites par les autorités, le coût total de mise en œuvre du Plan Comores Emergent tourne autour de 2 068 milliards de FC (soit 4,2 milliards d'euros). Pour financer cet ambitieux plan, les autorités comoriennes ont organisé à Paris une Conférence des partenaires pour le développement des Comores (CPAD) les 2 et 3 décembre 2019 (Encadré 3).

Encadré 3
La Conférence des partenaires pour le développement (CPAD)

Pilotée par le Gouvernement comorien, cette Conférence a bénéficié de l'appui technique et financier de partenaires, notamment le PNUD, la Banque Mondiale et l'AFD. Elle s'est déroulée à Paris le 2 et 3 décembre 2019 et a accueilli plus de 220 participants dont 30 partenaires bilatéraux, 25 institutions internationales et régionales, et 145 acteurs privés nationaux et internationaux. Au cours de cette conférence, les autorités comoriennes ont présenté six projets phares et six projets structurants ainsi qu'une quarantaine de projets prioritaires couvrant les socles et les catalyseurs du PCE. A travers cette conférence, les autorités comoriennes cherchaient à mobiliser plus de 3,15 milliards de dollars. Cependant, au terme de deux jours de travail, les partenaires invités se sont engagés à accompagner le développement des Comores à hauteur de 4,37 milliards de dollars, dont 1,57 milliards de dollars pour les partenaires multilatéraux et bilatéraux et 2,8 milliards de dollars pour les institutions issues du secteur privé.

Source : Nations Unies Comores (2020)

Pour opérationnaliser le PCE, les autorités ont mis en place un nouveau Plan intérimaire (2020-2024). Ce Plan intérimaire a pour objectif[53] de :

- Promouvoir une gestion durable de l'environnement ;
- Relancer l'économie pour une croissance forte afin de lutter contre la pauvreté ;
- Améliorer le système de santé et promouvoir l'accès équitable à l'éducation ;
- Garantir la paix, la sécurité et la stabilité du pays et consolider de la démocratie ;
- Reformer et moderniser les administrations publiques ;
- Promouvoir une justice équitable pour tous.

Par ailleurs, il convient de souligner que quelques mois après la validation du PCE et l'organisation de la CPAD, le monde est secoué par la crise liée à la pandémie de COVID-19, suivie par la guerre en Ukraine. Ces deux crises mondiales ont entraîné des répercussions négatives sur l'économie comorienne et par voie de conséquences sur le PCE. Les données disponibles montrent que les principaux indicateurs économiques se sont détériorés et s'éloignent des cibles fixées par le PCE. En effet, entre 2020 et 2021, le taux de croissance économique réel moyen est resté faible largement en deçà du taux de 7,5 %, tandis que les prix des produits de base ont augmenté fortement[54], ce qui pourrait contribuer à aggraver la pauvreté et les inégalités.

4.2. Commerce international et intégration régionale

L'Union des Comores sont un petit État insulaire en développement, confronté à plusieurs vulnérabilités naturelles et structurelles. En raison de la fragilité de son économie et de la faiblesse de ses capacités productives, le pays demeure plus dépendant que la plupart des autres du commerce international, dont le volume a sensiblement augmenté au cours des dernières années

[53] Nations Unies Comores (2020)

[54] A titre illustratif, entre juin 2021 et juin 2022, les prix des principaux produits alimentaires ont augmenté de 9 %. Quant au prix de l'électricité, celui-ci a augmenté à plus de 9,8 % au cours de cette période.

Figure 17
Évolution de la balance commerciale des Comores
(En milliards de FC)

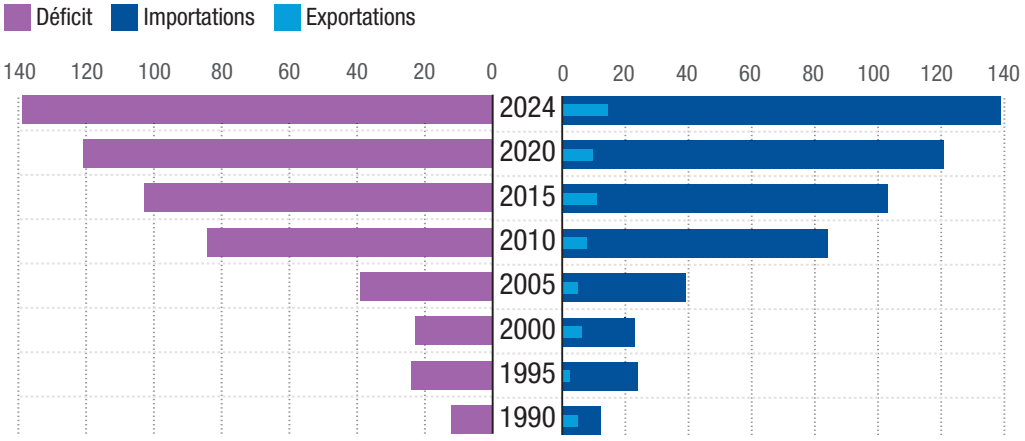

Source : BCC (2020, 2024).

En revanche, le ratio commerce des biens/PIB a oscillé en dents de scie ces vingt dernières années. Selon le rapport de la BCC (BCC, 2020), ce ratio est passé de 35,9 % en 2005 à plus de 47 % en 2010, pour baisser à 21 % en 2018. Bien que ce ratio reste relativement important, il demeure toutefois en dessous de la moyenne africaine qui s'élevait à plus de 77 % en 2020 (UNECA, 2022). Le commerce des bien des Comores est fortement dominé par les importations, entraînant un déficit commercial très élevé. Ce déficit ne fait galoper d'année en année, causant une vulnérabilité des Comores vis-à-vis de l'extérieur.

4.2.1. Importations de biens

Les importations comoriennes de biens ne cessent d'augmenter d'une décennie à une autre pour répondre à la demande intérieure de plus en plus soutenue par les transferts des migrants. Les importations de biens sont passées de 23 milliards de FC en 2000 à 84 milliards de FC en 2010, et à 120,8 milliards de FC en 2020 pour culminer à 138,8 milliards de FC en 2024. L'analyse de la composition de ces importations des biens révèle que celles-ci sont constituées essentiellement des produits alimentaires, des biens intermédiaires, des équipements, des produits pétroliers. Il convient de souligner le poids de plus en plus prépondérant des importations des produits alimentaires qui représentent 41 % des importations de biens totales en 2024.

Figure 18
Composition des importations des biens
(En pourcentage)

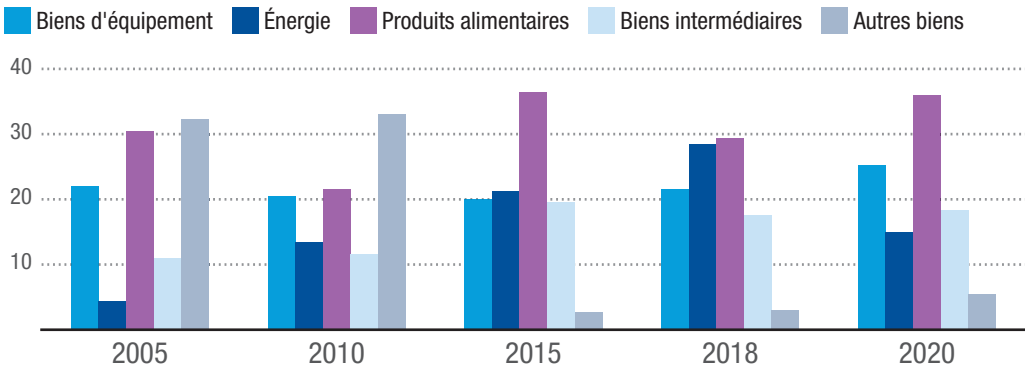

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de la BCC, de l'INSEED, et de l'Administration des douanes.

En effet, dépourvue d'un tissu productif performant, l'Union des Comores est contrainte d'importer en grande quantité des denrées alimentaires[55] pour satisfaire les besoins alimentaires de ses ménages, ce qui rend le pays de plus en plus vulnérable aux chocs externes. Il en résulte donc que les besoins alimentaires des ménages comoriens sont couverts à hauteur de 40 % par les importations. Quant à l'origine de ces importations, les données fournies par les douanes comoriennes révèlent qu'elles proviennent principalement de l'Asie (Émirats arabes unis, Chine, Pakistan, Inde, Malaisie, etc.) et l'Europe (France, Espagne).

Tableau 5
Répartition des importations comoriennes de biens par pays en 2018

Émirats arabes unis	**25,44 %** Véhicule marchandise et tourisme – Pétrole – Eaux minérales – Barres de fer – Carreaux – Huiles – Lait – Meubles – Biscuits – Riz semi-blanchi – Réfrigérateurs – Fiches et prises courants – Jus – Peinture
Chine	**10,41 %** Carreaux – Véhicule tourisme – Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés – Meubles – Parties des postes téléphoniques d'usagers, des téléphones pour réseaux cellulaires et autres - Tomates, préparées ou conservées - Produits laminés plats, en fer ou en acier - Compteurs d'électricité - Semelles extérieures et talons de chaussures - Téléphones pour réseaux cellulaires - Granit et ouvrages en ces pierres - Groupes électrogènes à moteur à piston - Médicaments, etc.
Pakistan	**14,17 %** Riz en brisures – Ciment – Riz semi-blanchi – Barre en fer ou en acier – farine – Oufs fertilisés de volailles - etc.
France	**13,20 %** Véhicule tourisme - Farine de froment (blé) – Morceaux et abats de coqs et de poules - Lait et crème de lait – Barre de fer ou acier - Médicaments – Livres et brochures – Véhicule marchandise – Préparations alimentaires – Imprimés – Articles de friperie – Réfrigérateurs et congélateurs – Meubles en bois – Parties de machine – Portes et cadres – Cahiers pour l'écriture – Ciments – Carreaux – Clés de serrage – Outils de forage – Vêtements – Panneaux indicateurs – Biscuits – Grue à tour, etc.
Inde	**3,26 %** Viandes désossées de bovins, congelées - Riz semi-blanchi, blanchi, poli – Récipients en fonte, fer ou aciers – Tubes, tuyaux et profilés creux – Abats de bovins – Viande de bovins, salées ou en saumure, séchées ou fumées – Tissus de coton – Châles, écharpes, foulards – Produits laminés plats en fer ou en aciers – Médicaments – Morceaux et abats de dinde et dindons – Carreaux – etc.
Malaisie	**3,07 %** Ciments – Graisses et huiles végétales – Serviettes et tampons – Lait et crème de lait – Cahiers d'écriture – Haricots – Pommes de terre – Margarine – Préservatifs – Portes et cadres – Eaux minérales – Savons en flocons – etc.
Afrique du Sud	**2,87 %** Sucre de canne - Eaux minérales – Lait de crème – Sucres de betterave – Bitume et asphaltes – Graisses et huiles – Morceaux et abats de coqs et poules – Bois de conifères – Jus de fruits – Mastics bitumeux – Barre en fer ou acier – Allumettes – Pommes fraiches – Yoghourts – Engrais - Farine de froment – Vins – Viandes des animaux – Filets de poisson – Chocolat et autres préparations base cacao – etc.
Madagascar	**2,76 %** Véhicules marchandises – Niveleuses – Tracteurs – Bouteurs bulldozers – Butanes liquéfiés – Machines et appareils à concasser – Sel – Rouleaux de compresseurs – Oignons et échalotes – Bois – Camions-grues – Véhicule tourisme – Médicament – Insecticide – Légumes – Oignons séchés – Racine de tarot – Canard, oie, dindons – etc.
Türkiye	**2,74 %** Barres, en fer ou en aciers - Farines de froment [blé] - Mastics bitumineux - Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte - Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés - Riz semi-blanchi ou blanchi - Pâtes alimentaires, cuites ou autrement préparées - Tracteurs - Pâtes alimentaires - Pâtes alimentaires, farcies de viande ou d'autres substances - Sucre de canne – Savons - Biscuits additionnés d'édulcorants - Chocolat Lait et crème de lait, en poudre, en granulés - Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés - Carreaux, en céramique, vernissés ou émaillés - Meubles pour chambres à coucher, etc.

[55] Ces denrées alimentaires sont essentiellement constituées de céréales, de produits carnés, de condiments, de boissons, animaux vivants, etc.

Japon	**2,67 %** Riz en brisures - Voitures - Moteurs hors-bord à allumage par étincelles pour la propulsion de bateaux - Tracteurs routiers pour semi-remorques et tracteurs à chenilles) - Médicaments constitués par des produits mélangés ou non - Motocycles, y compris les cyclomoteurs, etc.
Viet Nam	**2,26 %** Ciment - Articles d'ameublement, de matières textiles - Jus de fruits et de jus de légumes - Eaux minérales et eaux gazéifiées - Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques - Jus d'orange, non fermentés - Panneaux de fibres de bois à densité moyenne - Airelles rouges préparées ou conservées - Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux - Pommes de terre, préparées ou conservées, congelées, etc.
Maurice	**2,24 %** Abats comestibles d'ovins, de caprins, de chevaine, d'asine ou de mulassière, frais ou réfrigérés - Morceaux et abats comestibles de coqs - Lait et crème de lait, en poudre, en granulés - Yoghourts - Haricots - Pommes de terre congelées - Dattes, fraîches ou sèches - Riz semi-blanchi ou blanchi - Farines de froment ou de méteil - Grains de maïs - Graisses et huiles - Préparations et conserves de thons – Sucres, etc.
Espagne	**1,90 %** Abats comestibles de bovins, caprins, ovins frais ou réfrigérés, congelés -Foies de bovins, de poules et de canards congelés – Yoghourts - Pommes de terre congelées, Saucisses, Saucissons, biscuits additionnés d'édulcorants - Jus de fruits ou de légumes - Eaux minérales et les eaux gazéifiées - Bières de malt, vins mousseux produits à partir de raisins frais, etc.
République-Unie de Tanzanie	**1,23 %** Mulets et bardots, vivants, bovins domestiques vivants, ovins, caprins - Canards, oies, dindons, dindes et pintades - Chair de poissons congelée -Mollusques fumés, séchés, salés ou en saumure - Lait et crème de lait, non-concentrés et en poudre - Miel naturel, feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes - Pommes de terre de semence - Pommes de terre - Oignons et échalotes - Aulx - Poireaux et autres légumes alliacés, choux, choux frisés, choux-raves et produits comestibles - Carottes et navets - Légumes à cosse - Pommes de terre congelées - Maïs doux congelé - Légumes congelés
Indonésie	**1,01 %** Lait et crème de lait, concentrés et non concentré - Café, non torréfié, décaféiné - Farines de blé – Graisses et huiles animales - Graisses et huiles végétales - Huile de coton brute - Sucre de canne brut à l'état solide - Sucreries sans cacao, chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, biscuits additionnés d'édulcorants

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de l'INSEED.

4.2.2. Exportations de biens des Comores

En ce qui concerne les exportations de biens, elles peinent à évoluer et à se diversifier. Essentiellement constituées de trois produits de rente (74 %), notamment la vanille, l'ylang-ylang et le girofle, les exportations de biens sont passées de 6,3 milliards de FC en 2000 à 7,6 milliards de FC en 2010, et à 13,4 milliards en 2024. Cette dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de produits agricoles à faible valeur ajoutée rend le pays plus fragile. Cette fragilité est beaucoup plus exacerbée par les fortes fluctuations des volumes de ces produits de rente et leurs prix, ce qui rend les recettes d'exportation plus volatiles et fortement dépendantes des aléas climatiques.

Figure 19
Composition des exportations de biens des Comores, 2005-2024
(En pourcentage)

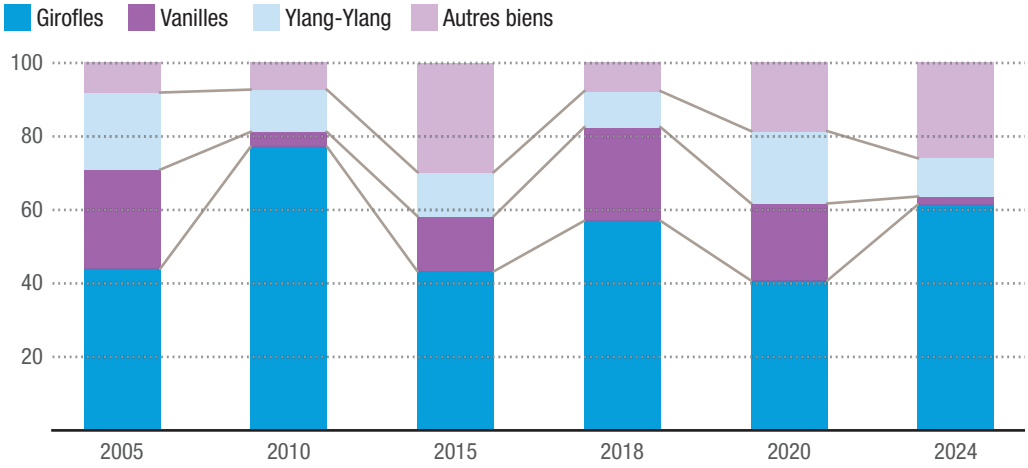

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de la BCC, de l'INSEED, et de l'administration des douanes comoriennes.

Ces faibles performances des exportations se traduisent, toute chose égale par ailleurs, par un creusement structurellement du déficit commercial. Ce dernier est passé de 16,7 milliards de FC en 2000 à 76,6 milliards de FC en 2010, pour exploser à 111,3 milliards de FC en 2020 et 124,5 milliards en 2024.

Par ailleurs, ces exportations sont principalement destinées aux marchés européens (France, Allemagne, Tchéquie), asiatiques (Inde, Émirats arabes unis) et américains (Canada, États-Unis).

Tableau 6
Composition des exportations de biens, 2018

Exportations	2018
France	**36,18 %** Huiles essentielles Vanille broyée et non broyée - Girofle - Poivre
Inde	**33,15 %** Girofle - Vanille
Allemagne	**9,31 %** Vanille broyée et non broyée – Girofle
Émirats arabes unis	**3,09 %** Girofle - Chaussures étanches, à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique
Canada	**2,19 %** Vanille broyée et non broyée
Madagascar	**1,87 %** Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques - Récipients en fonte, fer ou acier, aluminium pour gaz - Voitures de tourisme
États-Unis	**1,45 %** Girofle
Tchéquie	**1,21 %** Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion)

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de l'INSEED.

4.2.3. Intégration régionale commerciale des Comores

Malgré l'appartenance de l'Union des Comores à de grandes communautés économiques régionales d'Afrique telles que le COMESA et SADC, les échanges entre l'Union des Comores et l'Afrique restent moins développés. Par conséquent, les importations des biens en provenance de l'Afrique sont limitées et représentaient à peine 8,7 % en 2020, tandis que les exportations des biens à destination de ce continent ont représenté à peine 10,2 % des exportations totales en 2020 (UNECA, 2022). L'analyse de la balance commerciale du pays révèle que les Comores demeurent un importateur net dans le commerce intra-africain. La balance commerciale entre les Comores et le reste de l'Afrique reste structurellement déficitaire. La CEA a estimé ce déficit commercial entre 6,5 et 16 milliards de FC au cours de la précédente décennie (UNECA, 2022).

Quant à l'origine de ces importations africaines, les données recueillies par les administrations douanières comoriennes révèlent qu'elles sont relativement diversifiées. Cependant, l'Afrique du Sud, Maurice et Madagascar restent les principales sources des importations africaines à destination des Comores. Ces trois pays totalisent à eux seuls plus de 76 % des importations comoriennes en provenance de l'Afrique. Celles-ci sont essentiellement constituées de denrées alimentaires à savoir du sucre, des boissons, bovins, etc.

Figure 20
Importations comoriennes en provenance de l'Afrique, 2016-2019
(Moyennes)

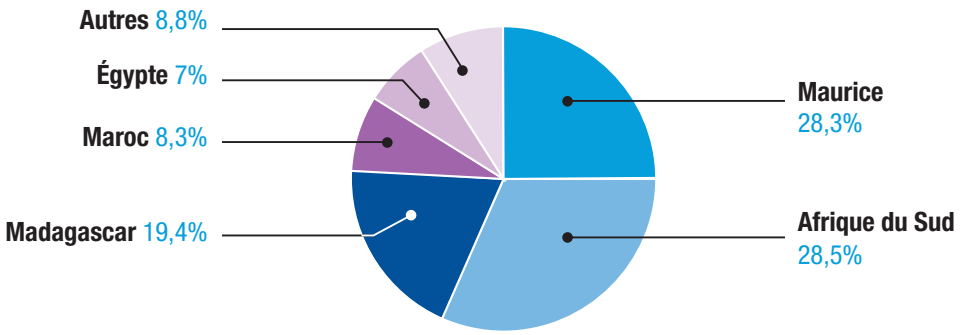

Source : Calculs secrétariat de la CNUCED à partir des données de l'Administratrion des douanes comoriennes.

Pour ce qui est des exportations comoriennes des biens à destination de l'Afrique, elles sont fondamentalement (82,3 %) composées de trois produits de rente ci-haut cités. Leurs destinations sont relativement restreintes et se dirigent principalement vers les pays voisins notamment, Maurice et Madagascar qui reçoivent à eux deux plus de 85,5 % des exportations comoriennes à destination du continent africain.

L'analyse exposée ci-dessus a révélé que les échanges entre les Comores et les pays africains restent à un faible niveau. Par conséquent les opportunités d'importations et d'exportation vers le continent africain restent inexploitées alors que les marchés africains présentent des opportunités considérables qui méritent d'être exploitées pour dynamiser les économies africaines. Lors du 25ème sommet de l'Union africaine de 2015, les dirigeants ont convenu d'engager des négociations visant à mettre en place une ZLECAf.

Figure 21
Exportations comoriennes de biens à destination de l'Afrique, 2016-2019
(Moyennes)

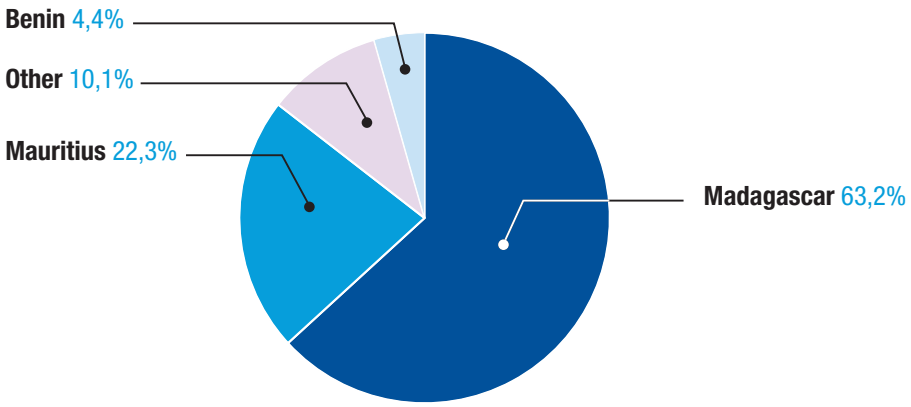

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de l'Administration des douanes comoriennes.

4.2.4. Commerce des services des Comores

En 2019, les Comores faisaient partie des huit pays africains qui exportaient plus de services que de biens (CNUCED, 2022). Cependant, sa balance commerciale des services reste déficitaire durant toute la période 2005-2024, sauf en 2014. Les importations des services comoriens ont connu une tendance à la hausse de 2005 à 2013, puis de 2016 à 2024 (figure 22). Durant la période, les importations de services sont passés de 46 millions de dollars en 2005 à 209 millions de dollars en 2024. Le ratio importations des services/PIB est au-delà de 8 % durant la période 2008-2021. Ce ratio, qui a atteint 16,1 % en 2022, était de 13,2 % en 2024. Quant aux exportations de services, elles sont passées de 43 millions de dollars en 2005 à 129 millions de dollars en 2024, représentant alors 8,2% du PIB. Cependant, en 2020, les exportations de services des Comores ont chuté à 47 millions de dollars, soit leur plus faible valeur depuis 2006. Cette chute de 2020 est attribuable à la pandémie de COVID-19 qui a affecté le tourisme comorien.

Figure 22
Tendance du commerce des services des Comores, 2005-2021
(En pourcentage)

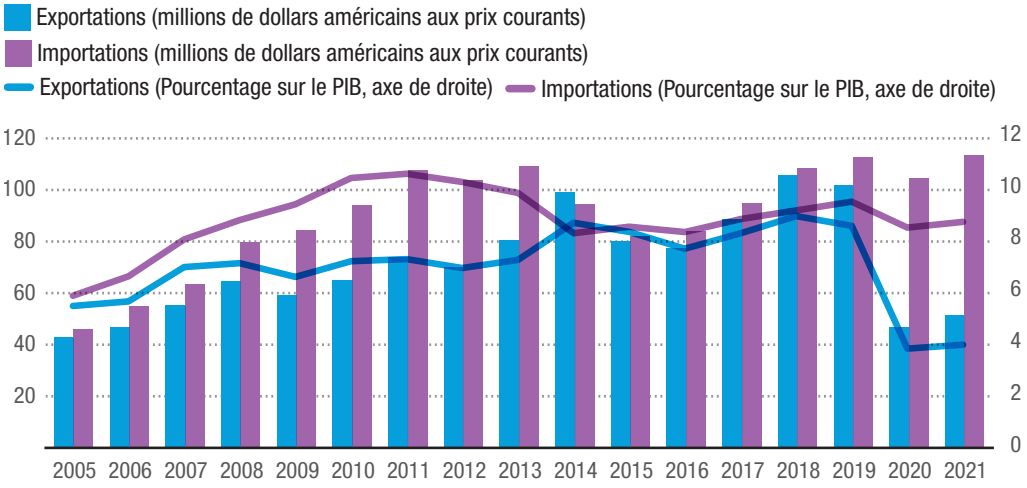

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir des données de la base de données UNCTADStat (consultée en octobre 2025).

Les Comores importent principalement les services de transport, de voyage, des services aux entreprises, des services d'assurance et de retraite et les services de télécommunication, d'informatique et d'information. Bien que la part des services de transport dans les importations soit en baisse continue depuis 2012, les importations des services restent dominées par le transport et le voyage, représentant 79 % des importations de services en 2022. En ce qui concerne les exportations de services comoriennes, elles sont principalement composées de voyage, de services de télécommunication, d'informatique et d'information, de transport, et des services du gouvernement, et représentaient 96 % des exportations de services en 2022. Le tourisme occupe une grande place dans le PIB comorien. Ainsi, la part des services de voyage dans les exportations n'a cessé de croître depuis 2012 jusqu'en 2019. En 2019, 71 % des exportations de services comoriens étaient constituées de voyage. Les services de télécommunication, d'informatique et d'information pèsent également sur les exportations comoriennes. Le pays tire un revenu important des services informatiques. La figure 23 donne la composition des exportations de services des Comores de 2005 à 2022.

Figure 23
Composition des exportations de services des Comores, 2005-2022
(En pourcentage)

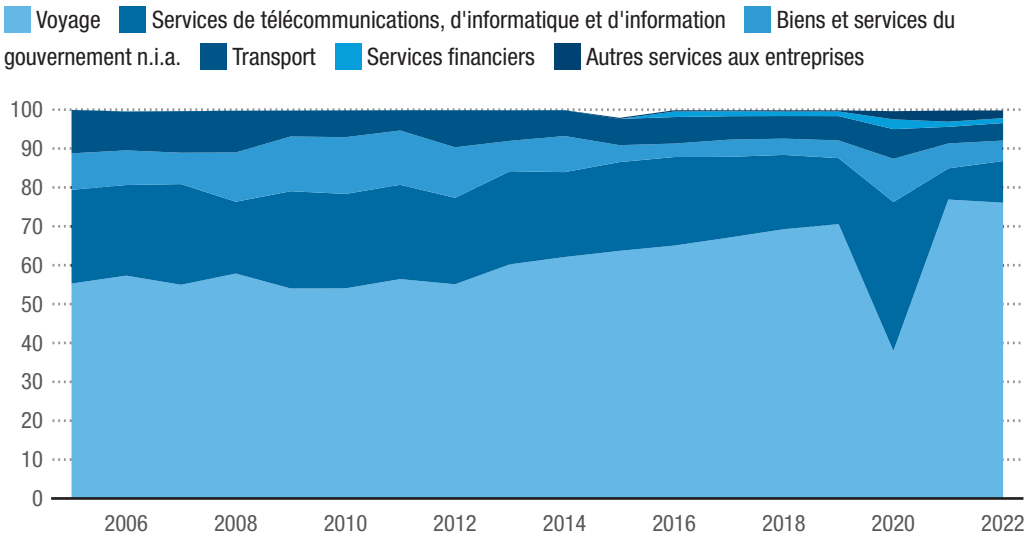

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED à partir de la base de données UNCTADStat (consultée en octobre 2025).

4.2.5. Principaux défis du commerce comorien

Pays insulaire disposant d'un appareil de production peu performant, les Comores sont fortement dépendantes du commerce international. Cependant, ce commerce est confronté à plusieurs défis tant internes qu'externes. Quant au commerce interne, il est limité et confronté aussi à des défis qu'il conviendrait d'expliciter afin de mieux positionner le pays dans les chaînes de valeurs mondiales.

Comme nous l'avons déjà explicité, les Comores sont confrontées à une sous-production interne, ce qui limite le commerce et rend le pays de plus en plus dépendant des importations, notamment les produits alimentaires. Le commerce interne concerne essentiellement des produits issus du secteur agricole. Ainsi, relever le défi de cette sous-production permettrait de renforcer le commerce interne. En outre, cette sous-production et la commercialisation en petites quantités constituent de goulots

empêchant les producteurs comoriens de faire des économies d'échelle et la création des grandes entreprises structurées pouvant garantir une offre importante susceptible de limiter les importations des produits agricoles.

D'autres défis existent et limitent le commerce interne, notamment :

- Les coûts de transports très élevés dus à la faible connectivité entre les trois îles ;
- Le manque d'infrastructures de soutien telles que l'entreposage, le stockage frigorifique ;
- Les difficultés de déplacer les produits agricoles des zones rurales (zones de production) vers des zones urbains (marchés), ce qui entraîne une hausse conséquente des prix des produits agricoles nationaux fortement concurrencés par les produits agricoles importés des pays voisins (République-Unie de Tanzanie et Madagascar) ;
- L'absence d'entreprise de transformation des produits agricoles, ce qui limite la valeur ajoutée ;
- L'exiguïté du marché, moins de 800 000 consommateurs potentiels.

Le commerce extérieur, pour sa part, demeure largement dominé par les importations, ce qui maintient la balance commerciale dans un déficit chronique et accentue la vulnérabilité du pays. Ainsi, un des principaux défis est la réduction de ce déficit en menant des politiques visant à diversifier les produits d'exportations essentiellement limités aux seuls produits agricoles, notamment les produits de rente qui représentent la majeure partie des exportations comoriennes.

D'autres défis majeurs sont à relever pour renforcer les exportations comoriennes : La production et la commercialisation en petites quantités ne pouvant pas induire des économies d'échelle et des grandes entreprises structurées pouvant garantir une offre importante. Aussi, l'archipel fait face à un manque de système de conditionnement et d'emballage conformes, les produits d'exportations comoriennes sont commercialisés sans normes d'emballage internationales. Or, dans une chaîne de valeurs d'un produit d'exportation, l'existence de normes, le conditionnement, et l'emballage sont des facteurs essentiels dans les phases de transport et de stockage.

Les Comores sont peu intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales (production, logistique, marketing, vente, etc.). Cette situation s'explique par plusieurs handicaps, notamment l'absence d'une politique globale de production, de transformation et d'importations des produits comoriens. L'éloignement du pays de grandes chaînes d'approvisionnement mondiales, la non-diversification de l'économie comorienne, le faible niveau du capital humain comorien, et le faible niveau des infrastructures portuaires et aéroportuaires sont d'autres facteurs structurels handicapant le commerce et l'intégration des Comores aux chaînes de valeurs mondiales et régionales.

Pour pallier ce problème et permettre à l'Union des Comores de mieux s'intégrer aux chaînes de valeurs mondiales et surtout tirer profit de la mise en place de la ZLECAf, il est conseillé aux autorités de poursuivre les priorités stratégiques suivantes :

- Améliorer la connectivité des Comores en renforcer les infrastructures nationales (ports, aéroports, routes, télécommunications, etc.) ;
- Améliorer les capacités de production et de transformation;
- Diversifier l'économie ;
- Renforcer le capital humain et réduire le coût des facteurs de production (énergie, télécommunication, etc.).


© Adobe


© Adobe Stock

5. Renforcement de la résilience face aux vulnérabilités

5.1. Renforcer les capacités productives pour atténuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur

Les conséquences de la forte dépendance des Comores vis-à-vis de l'extérieur ont toujours été une préoccupation majeure pour les acteurs du développement des Comores. Ainsi, réduire cette vulnérabilité devient une nécessité absolue au moment où les Comores suivent des évaluations en vue de sortir de la catégorie des PMA. Comme l'a montré l'analyse faite dans ce document, la vulnérabilité de l'économie comorienne est structurelle. La faible diversification et les capacités productives limitées rendent l'économie de plus en plus dépendante des importations, creusant continuellement le déficit commercial.

Dans cette optique, il est recommandé aux autorités de prendre des mesures appropriées afin de renforcer l'appareil productif comorien et, par voie de conséquence, la résilience du pays par rapport aux chocs extérieurs. Ainsi, les transformations structurelles à opérer pour la réduction de cette dépendance devraient avoir comme objectif ultime la construction d'une base productive nationale variée et suffisamment solide. Pour atteindre un tel objectif, qui de surcroît, permettrait au pays d'atteindre les objectifs fixés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le gouvernement comorien devrait prendre plusieurs mesures visant à :

- Promouvoir le secteur privé comorien ;
- Investir davantage dans les infrastructures ;
- Renforcer les capacités techniques et financières de l'État et institutions chargées d'accompagner les structures productives publiques et privées.
- Afin de promouvoir et de soutenir le secteur privé comorien, l'État devrait engager des mesures visant à :
- Renforcer le niveau de formation des acteurs du secteur privé, notamment leur capacité managériale ;
- Faciliter leur accès aux crédits bancaires en créant un fond de garantie permettant de rassurer les banques et par voie de conséquence d'augmenter d'une manière conséquente le niveau des crédits accordés au secteur privé ;
- Mener des réformes approfondies et accélérées pour améliorer l'environnement des affaires comorien afin d'attirer des investissements structurants de nature à réduire la vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur ;
- Prendre des mesures permettant d'orienter la forte manne migratoire dans des activités de nature à soutenir la production locale, en privilégiant la bancarisation et en menant une campagne auprès de la diaspora pour les sensibiliser sur les opportunités et les avantages d'investir aux Comores.

Il est également recommandé que les autorités engagent un processus visant à diversifier l'économie comorienne en promouvant l'économie créative tout en renforçant les capacités scientifiques, technologiques et innovantes. Pour ce faire, les Comores seront mieux inspirées de se doter des stratégies nationales respectivement pour la diversification économique et l'innovation. Pour obtenir des résultats probants de nature à réduire la dépendance de l'économie comorienne vis-à-vis de l'extérieur, ces stratégies

devraient cibler les secteurs porteurs tels que l'agriculture et l'industrie.

Par ailleurs, les faiblesses des infrastructures de base comoriennes impactent négativement la productivité du pays. Pour ce faire, les autorités comoriennes aussi bien que les partenaires au développement devraient œuvrer de concert pour mobiliser les ressources financières nécessaires permettant de renforcer les infrastructures comoriennes. Une telle approche permettrait, d'une part, d'augmenter la compétitivité de l'économie comorienne et d'aider à accélérer le processus de transformation économique, et, d'autre part, de réduire les coûts de production, notamment ceux de l'énergie. Pour ce faire, l'État devrait investir davantage pour développer les énergies renouvelables afin de réduire l'utilisation des énergies fossiles qui sont plus coûteuses et polluantes.

En outre, le renforcement des infrastructures portuaires, aéroportuaires et terrestres facilite l'acheminement des facteurs de production et les produits jusqu'aux marchés. Il permet aussi le développement des marchés intérieurs solides et l'intégration des marchés régionaux et sous-régionaux, ce qui pourrait se traduire par une facilitation des échanges internationaux, notamment les exportations.

Pour relever ce défi visant à renforcer les capacités productives afin de réduire la dépendance de l'économie comorienne, les acteurs politiques et économiques devraient œuvrer de concert pour un cadre macroéconomique et politique stable et apaisé permettant d'engager le pays dans un processus de transformation et de diversification économiques. Ainsi, l'État devrait s'efforcer d'améliorer la gouvernance en prenant des mesures fortes dans la lutte contre la corruption et la gabegie, l'augmentation des capacités de mobilisation des ressources et une gestion saine de la dette publique. Une telle approche permettrait d'engranger les fonds nécessaires pour les investissements publics tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

Par ailleurs, le renforcement des institutions étatiques chargées d'appuyer les opérateurs économiques telles que l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI) est une piste aussi à exploiter pour permettre à l'État de renforcer ses capacités d'accompagnement des acteurs privés. À cette fin, les autorités devraient s'attacher à renforcer les capacités techniques des agents travaillant au sein des institutions publiques, tout en prenant des mesures visant à améliorer de manière significative leurs conditions de travail et leurs niveaux de rémunération. Cela permettrait en retour à ces institutions de recruter une main-d'œuvre diversifiée, polyvalente et hautement qualifiée.

5.2. Améliorer les capacités de mobilisation des ressources externes et internes pour financer le développement

Les autorités comoriennes ont élaboré le Plan Comores Émergent qui cherche à impulser un nouvel élan transformationnel de l'économie comorienne dans le but d'atteindre l'émergence à l'horizon 2030. La réalisation des objectifs fixés dans ce Plan Comores Émergent nécessite des moyens financiers colossaux. Pour ce faire, les parties prenantes au développement des Comores sont appelées à coordonner leurs actions afin de mobiliser les fonds indispensables au financement de cet ambitieux plan. La réalisation de cet exercice de mobilisation de ressources au sein d'un environnement de plus en plus compétitif en raison des récentes crises qui ont secoué le monde, devient difficile, ce qui exige une combinaison de connaissance et de compétence.

À cet égard, les acteurs du développement des Comores se doivent user beaucoup plus d'ingéniosité afin d'initier des reformes devant conduire à la mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes au profit du développement du pays.

Au préalable, les autorités compétentes doivent identifier les potentielles ressources internes et externes disponibles et mobilisables, et élaborer une stratégie nationale de mobilisation des ressources.

En ce qui concerne les sources internes, on peut citer entre autres les recettes fiscales et non fiscales, les crédits bancaires intérieurs et les partenariats public-privé. Des moyens d'améliorer la mobilisation des recettes internes sont :

- Renforcer les capacités techniques et humaines des institutions chargées de collecter les ressources publiques (Administration Générale des Impôts et des Domaines - AGID) ;
- Améliorer l'environnement des affaires pour rassurer les institutions bancaires et baisser les taux d'intérêt et des créances douteuses, ce qui permettrait d'augmenter le niveau des investissements privés et par voie de conséquence d'élargir l'assiette fiscale ;
- Adopter des lois visant à promouvoir les partenariats public-privé et à encourager les initiatives conjointes entre ces deux secteurs.

Pour ce qui est des ressources externes, on peut citer entre autres l'aide publique au développement, les investissements directs étrangers, les emprunts extérieurs de l'État, et les transferts de fonds des migrants. Pour augmenter le niveau de l'aide au développement, les autorités devraient diversifier davantage leurs partenaires au développement[56], tout en menant des réformes audacieuses pour améliorer la gouvernance politique et par voie de conséquence de lutter contre la corruption.

Quant à la hausse du niveau des investissements, qui sont les principaux moteurs de la croissance, les autorités comoriennes seront bien inspirées de rassurer la communauté des investisseurs en initiant des réformes ambitieuses pour assainir davantage l'environnement des affaires comorien[57]. La mise en place d'un Conseil présidentiel pour les investissements pourrait accélérer ses réformes de nature à rassurer les investisseurs nationaux, internationaux et ceux issus de la diaspora comorienne.

Par ailleurs, eu égard au poids de plus en plus prépondérant de la manne migratoire, les responsables politiques devraient initier une campagne grandeur nature pour mobiliser la diaspora et orienter les flux de transferts des migrants au service du développement économique du pays. Pour ce faire, une campagne de sensibilisation, de profilage et d'identification des besoins spécifiques de la diaspora devrait être initiée par le Commissariat à la Diaspora afin d'associer davantage les Comoriens de l'étranger au développement du pays.

5.3. Faire face aux vulnérabilités environnementales

Comme explicité précédemment, les aléas climatiques (sécheresses, inondations, cyclones, élévation du niveau de la mer, etc.) ont eu des répercussions considérables sur le développement socioéconomique de l'Union des Comores. Dans cet archipel, le changement climatique est une menace déjà sensible et plusieurs faits peuvent l'illustrer, notamment la baisse de la pluviométrie, une augmentation de la température, les inondations, etc. Les impacts négatifs sont également multiples et variés en l'occurrence les érosions côtières, la désertification, la perte de terres arables et de pâturages, etc. À ces défis s'ajoute la marginalisation de certaines couches sociales (notamment les femmes, les enfants et les groupes vulnérables). Ces personnes en situation d'exclusion sociale sont les plus

[56] Les statistiques disponibles montrent en outre que le paysage de l'aide au développement est marqué par un nombre restreint de partenaires bilatéraux (France, Union européenne, Arabie saoudite, Japon, etc.) et multilatéraux (Banque mondiale, FMI, BAD, etc.).

[57] Au cours de la Conférence de Paris, le Gouvernement comorien s'est engagé à hisser les Comores parmi les dix pays réformateurs au monde suivant le classement Doing Business de la Banque mondiale.

exposées à ces perturbations climatiques et par voie de conséquence présentent une grande vulnérabilité. À cet égard, il est d'une importance capitale de prendre les mesures adéquates et appropriées pour faire face à ces aléas climatiques.

Par ailleurs, il convient de noter que l'analyse faite dans ce document (notamment dans la section 3.3) révèle que ces vulnérabilités environnementales sont diverses et variées. Ainsi, pour en faire face, les autorités comoriennes seront mieux inspirées d'adopter plusieurs approches. De prime abord, les Comores devraient multiplier leurs efforts pour investir dans les infrastructures plus résilientes aux changements climatiques et dans les énergies propres afin de lutter contre le réchauffement climatique. Au vu de leurs faibles ressources financières et leur incapacité à attirer les investissements structurants, les Comores devraient mettre en place des mécanismes spécifiques pouvant leur permettre d'accéder aux fonds dédiés à la protection de l'environnement tels que le fonds environnemental pour les aires protégées, le fonds vert pour le climat, le fonds pour l'environnement mondial, etc. De telles ressources permettraient de financer des plans de relance de l'économie plus soucieux à la protection de l'environnement et surtout de financer des actions visant à sensibiliser davantage la population et d'améliorer les conditions des vie des personnes les plus exposées aux aléas climatiques.

Dans un autre registre, l'amélioration des capacités techniques et humaines des institutions étatiques et des organisations de la société civile en charge de la lutte contre les changements climatiques doit être une priorité pour les autorités comoriennes. Ces dernières devraient œuvrer pour doter ces institutions des compétences humaines mieux formées et davantage sensibilisées à la cause environnementale. Pour ce faire, l'État comorien serait mieux inspiré d'appuyer l'Université des Comores pour dispenser des formations en rapport avec l'environnement et mener des recherches approfondies dans le domaine de l'environnement. Dans ce même élan, les autorités comoriennes devraient appuyer ces institutions à accéder aux technologies numériques et vertes. Le renforcement des capacités techniques et humaines et l'accès aux nouvelles technologies dédiées à l'environnement permettraient de mieux préparer les Comores à faire face aux différents chocs climatiques.

Pour une meilleure appropriation des règlementations visant à protéger l'environnement par les acteurs du développement, les autorités devraient incorporer ces mesures dans les différentes stratégies et plans nationaux de développement. Sur le plan juridique, l'État devrait aussi prendre des mesures idoines afin de mieux sécuriser les écosystèmes terrestres et marins. Ces règles juridiques devraient s'atteler, d'une part, à protéger la forêt, les montagnes et la biodiversité et, d'autre part, à réglementer le secteur de la pêche afin de lutter contre la surpêche et aux pratiques de pêche destructrice et illicite. En outre, dans un souci de justice sociale, l'État devrait explorer la possibilité de créer des mécanismes permettant d'apporter des appuis économiques aux personnes exposées aux effets néfastes des chocs environnementaux, notamment les plus vulnérables d'entre elles. Parallèlement aux efforts ci-haut cités, les autorités comoriennes devraient établir une cartographie nationale complète pour chaque risque climatique. Une telle initiative permettrait de répertorier les zones inondables, celles les plus exposées aux cyclones et celles qui sont confrontées à la montée des eaux, etc.

À côté de ces mesures, il est souhaitable que les autorités engagent des actions visant à sensibiliser davantage la population comorienne aux enjeux environnementaux, leurs impacts, leurs conséquences et surtout les initiatives à privilégier pour une gestion saine et durable de la biodiversité terrestre et marine. Il convient de noter aussi que la mise en place d'un système d'alerte précoce et rapide aiderait à atténuer les effets des catastrophes naturelles.



© Adobe


© Shutterstock

6. Considérations stratégiques pour un reclassement dynamique

Les Comores dépendent en grande partie de l'extérieur pour la consommation finale des ménages, les investissements, les soins hospitaliers de ses habitants, et la mobilisation des ressources financières. Cette Union est aussi très vulnérable aux aléas climatiques et environnementaux. L'économie comorienne a été affectée par les cyclones Kenneth, la pandémie de COVID-19, et présentement par la guerre en Ukraine. Le risque pour les Comores de sa sortie de la catégorie des PMA en perdant les avantages du traitement préférentiel accordé aux PMA, pourrait fragiliser son économie et rendre le pays plus encore vulnérable.

Cependant, le pays possède un atout majeur permettant un développement économique et social durable et dynamique. C'est un pays touristique et possédant un grand potentiel maritime, qui n'est toujours pas exploité à sa juste mesure. Sa faible population – moins d'un million d'habitants –, cumulé avec un historique pacifique de la population et ses partenariats économiques, pourrait faciliter l'implémentation et le succès des politiques économiques. Afin d'exploiter ses potentiels, et sortir de sa vulnérabilité, les Comores doivent mettre en place quelques stratégies pour un reclassement dynamique en douceur. Nous proposerons ci-dessous cinq stratégies que l'Union des Comores doit considérer.

6.1. Transformation structurelle de la production à travers le secteur primaire

Les Comores doivent mettre en place un programme économique afin d'accélérer la production intérieure dans tous les secteurs de l'économie. Le pays reste un importateur net des produits alimentaires. La première stratégie pour un reclassement en douceur serait l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en promouvant une agriculture moderne, et qui s'adapte aux aléas climatiques. Le gouvernement doit investir dans les matériels modernes de culture, former les paysans et encourager la population à la consommation locale des denrées alimentaires produits dans le pays. Le pays possède beaucoup d'espaces propices à l'élevage, mais le pays importe plus de 80 % de ses besoins en viande rouge. Ce manque de la production locale doit être impérativement réduit, par un développement de l'élevage. L'élevage des volailles peut être associé à un autre emploi, dans le milieu rural comme dans le milieu urbain, alors il est important que le gouvernement forme la population dans l'élevage des volailles. Il est tout à fait paradoxal qu'une union d'îles, ayant une grande zone maritime, soit un importateur net de produits halieutiques. Le pays doit se munir des matériels modernes de la pêche afin de mieux exploiter son potentiel de la pêche. Nous suggérons aux Comores de renforcer son programme d'agrobusiness et sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'efficacité de la mise en pratique.

6.2. Développement du capital humain

Les politiques économiques et sociales ne peuvent être efficaces sans une bonne formation de ses habitants, un bon niveau d'éducation de qualité, et une bonne santé de sa population, en bref, un bon capital humain. En plus de l'éducation ordinaire,

le gouvernement doit promouvoir des formations techniques et professionnelles axées sur les défis du développement du pays. Une étroite collaboration avec l'UNESCO et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pourrait contribuer à un développement du capital humain, à travers une éducation de qualité.

Dans le domaine de la santé, nous suggérons au gouvernement la construction d'au moins un hôpital de référence dans chacune des trois îles sous l'autorité comorienne. Dans des conditions adéquates, ces efforts pourraient bénéficier de l'engagement de la diaspora comorienne en tant que source potentielle de compétences spécialisées et de financement.

6.3. Meilleure allocation des fonds des migrants

Les Comores font partie des pays ayant la plus grande contribution des envois de fonds au PIB dans le monde. Même si les Comoriens de l'extérieur restent très attachés à leur pays, la dépendance des fonds des migrants reste une vulnérabilité pour un pays. En effet, les politiques extérieures dans plusieurs pays d'accueil rendent de plus en plus compliquée l'émigration. De plus, les coûts de vie et la complexité du marché de travail dans les pays d'accueil auront probablement pour effet de réduire les envois de fonds des migrants au cours des prochaines années. Aussi, les générations futures des émigrants pourraient être de moins en moins attachées à leur pays d'origine.

Pour ce faire, il faudra que les envois des fonds des migrants puissent servir à des projets durables, et non seulement à la consommation des ménages. Par exemple, les transferts de fonds pourraient servir au développement de l'agro-industrie, de la construction d'hôpitaux de référence et des investissements.

6.4. Adaptation au changement climatique

La lutte contre le changement climatique fait partie des six domaines d'intervention clés du nouveau Programme d'action de Doha en faveur des pays moins avancés pour la période 2022-2031. À cet effet, les Comores doivent considérer le changement climatique dans ses stratégies pour un reclassement dynamique.

6.5. Renforcement de la statistique nationale

Enfin, pour un suivi de tous les programmes du pays, il faudra des données et statistiques de qualité, et donc un renforcement du système national de statistique. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographique qui est l'organe central du système national de statistique doit être fourni des moyens techniques et financiers nécessaires à la réalisation des enquêtes périodiques pour connaître des besoins et les manques de la population. Le gouvernement pourrait établir des partenariats avec les organisations des Nations Unies chargées du renforcement de la statistique.

Bibliographie

Barro, RJ (1991) "A cross-country study of growth, saving, and government." *National saving and economic performance*. University of Chicago Press, 1991. 271-304.

BCC (2016). *Le rapport annuel 2018*. Banque Centrale des Comores. Moroni.

_____ (2017). *Le rapport annuel 2016*. Banque Centrale des Comores. Moroni.

_____ (2018). *Le rapport annuel 2017*. Banque Centrale des Comores. Moroni.

_____ (2019). *Le rapport annuel 2019*. Banque Centrale des Comores. Moroni.

_____ (2020). *Le rapport annuel 2020*. Banque Centrale des Comores. Moroni

_____ (2021). *Le rapport annuel 2021*. Banque Centrale des Comores. Moroni

_____ (2024). *Le rapport annuel 2024*. Banque Centrale des Comores. Moroni

Becker, GS (1964). *Human capital*. New York: Columbia University Press.

CDP (2020). Outcome of the Comprehensive Review of the LDC Criteria. United Nations – Committee for Development Policy. New York. Available at https://www.un.org/development/desa/dpad/2020/outcome-of-the-comprehensive-review-of-the-ldc-criteria/ (consulté en février 2023).

CNUCED (2022). *Rapport 2022 sur le développement économique en Afrique : Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique : Le rôle de catalyseur des services financiers et des services aux entreprises*. New York et Genève, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

_____ (2024), *Rapport sur le commerce et le développement 2024 : Repenser le développement à l'ère du mécontentement (aperçu général en français)*. Genève, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Commissariat général au Plan des Comores. (2003a). *Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP)*'. Moroni.

_____ (2003b). *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*. Moroni.

Colin M and Weil D (2018). "The Effect of Increasing Human Capital Investment on Economic Growth and Poverty."

Comores (2014). *Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) 2015-2019*. Moroni.

_____ *(2019a). Plan Comores Émergent. Moroni.*

_____ *(2019b). Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) révisé. Moroni.*

_____ *(2019c). Évaluation de l'impact du Cyclone Kenneth et Plan de Relèvement et de Reconstruction*. Moroni.

_____ (2020a). *Loi des finances*. Moroni.

_____ (2020b). Rapport national volontaire de l'union des Comores au forum politique de haut niveau sur le développement durable, Présidence de l'union des Comores, Secrétariat général du gouvernement, Commissariat général au plan. Édition 2020. Moroni.

_____ (2020c). Rapport Conférence des Bailleurs. Moroni.

_____ (2021). *Loi des finances*. Moroni.

_____ (2022). *Loi des finances*. Moroni.

Comores et AFD (2018). *Étude de vulnérabilité aux effets du changement climatique aux Comores*. Moroni.

CPD (2021). Manuel sur la catégorie des pays les moins avancés : Inclusion, reclassement et mesures de soutien particulières. Quatrième édition. https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/LDC-Handbook-2021-French.pdf (consulté en octobre 2025).

_____ (2024). Manuel sur la catégorie des pays les moins avancés : Inclusion, reclassement et mesures de soutien particulières. Cinquième édition. https://policy.desa.un.org/sites/default/files/publications/2025-06/ldc-handbook-2024-french.pdf (consulté en octobre 2025).

Dilley M, Chen RS, Deichmann U, Lerner-Lam AL and Arnold M. (2005). Natural Disaster Hotspots : A Global Risk Analysis. Disaster Risk Management Series no. 5. World Bank. Washington (DC). file:///C:/Users/west/Downloads/344230PAPER0Na101official0use0only1.pdf (consulté en février 2023).

Direction de la Statistique (2004). *Enquête Intégrale auprès des Ménages 2004*. Moroni, 2004.

Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (2022). *Évaluation des systèmes alimentaires aux Comores*. Moroni.

Direction Générale de la Statistique et de la Prospective - DGSP/Comores and ICF International. 2014. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples aux Comores 2012. Rockville, États-Unis, DGSP et ICF International.

IMF (2010). *Union of the Comoros: Poverty Reduction and Growth Strategy Paper*. International Monetary Fund. Washington, D.C.

_____ (2024). The Union of the Comoros: Third Review under the Extended Credit Facility Arrangement and Request for Modifications of Performance Criteria and Waivers of Nonobservance of Performance Criteria -Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for The Union of the Comoros IMF Country Report No. 24/354. International Monetary Fund. Washington, D.C.

INSEED (2014). *Enquête sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages aux Comores (EESIC)* Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED): Moroni.

_____ (2017). *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*. Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED): Moroni.

_____ (2020). *Enquête harmonisée de condition de vie des ménages (EHCVM)*. Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED): Moroni.

INSEED et Banque mondiale (2021). Notes *d'analyse d'impacts de la crise Covid-19*. Moroni.

Lucas, R.E., Jr (1988). On the mechanics of development. *Journal of Monetary Economics* 22, 3-42

Mankiw G, Romer D and Weil D. 1992. A Contribution to the Empirics of Economic Growth. *Quarterly Journal of Economics*. 107(2): 407-437.

Mo Ibrahim Foundation (2016). The 2016 Ibrahim Index of African Governance - Key Findings https://mo.ibrahim.foundation/news/2016/progress-african-governance-last-decade-held-back-deterioration-safety-rule-law

_____ (2020). *The 2020 Ibrahim Index of African Governance – Key Findings*. https://mo.ibrahim.foundation/news/2020/2020-ibrahim-index-african-governance-key-findings

_____ (2024). *The 2024 Ibrahim Index of African Governance - Index Report*. https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2024-10/2024-index-report.pdf

Mondoha,KA Schoemaker and Monique Barrère (1997). *Enquête Démographique et de Santé, Comores 1996*. Calverton, États-Unis: Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique/Comores and Macro International.

Msa Abdallâh (2002). *Comores 1975-2000 : Un Espoir Déçu*. L'Officine.

Nations Unies Comores (2020). Analyse Commune de Pays (CCA) du Nations Unies Comores en Union des Comores 2020. Juillet 2020. Moroni.

OCDE (2025), Cuts in official development assistance: OECD projections for 2025 and the near term, *OECD Policy Briefs*, 26. Paris, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Available at https://www.oecd.org/en/publications/2025/06/cuts-in-official-development-assistance_e161f0c5/full-report.html

OMC (2022). Archives sur les Comores - World Trade Organization-. Geneva https://www.wto.org/french/news_f/archive_f/acc_arc_f.htm

PNUD (1997). *Comores - Développement Humain Durable et Elimination de la Pauvreté - Eléments pour une Stratégie Nationale*. PNUD et RFIC, Editions Frison-Roche, Paris.

_____ (2001). *Gouvernance, Capital Social et Réduction de la Pauvreté : Rapport sur le Développement Humain et Durable aux Comores*. Programme des Nations Unies pour le développement.

_____ (2005). *Pauvreté, Inégalité et Marché du Travail dans l'Union des Comores : Eléments d'Analyse sur l'Enquête Intégrale des Ménages de 2004*. Programme des Nations Unies pour le développement.

_____ (2022). Le Rapport sur le développement humain 2021/2022. New York, Programme des Nations Unies pour le développement.

_____ (2019). *Rapport d'Evaluation du Financement du Développement de l'Union des Comores : Défis et Opportunités pour le Financement Adéquat des ODD*. Programme des Nations Unies pour le développement et Ministère des Finances et Commissariat Général au Plan.

Schultz, TW (1961). Investment in human capital. *American Economic Review*, 51(1), 1–17.

Transparency International (2023): Corruption Perceptions Index 2022. https://www.transparency.org/en/cpi/2024

UNDP (2018). *Human Development Report – Human Development Indices and Indicators.* United Nations Development Programme. New York.

_____ (2025). Human Development Report 2025: A matter of choice: People and possibilities in the age of AI. United Nations Development Programme. New York.

UNCTAD (2006). *The Least Developed Countries Report 2006: Developing Productive Capacities*. New York et Genève, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD).

UNECA (2022). Etude diagnostique de l'impact de la Zone de Libre–Echange continentale Africaine (ZLECAf) sur l'Union des Comores.

World Bank (2016-2020). *Doing Business Series*. World Bank. Washington, D.C.

_____ (2017a). *South West Indian Ocean Risk Assessment and Financing Initiative (SWIO-RAFI): Summary Report*. World Bank. Washington, D.C.

_____ (2017b). *Union of Comoros: Comoros Poverty Assessment*. World Bank. Washington, D.C.

_____ (2019). *Pour une Union des Comores Plus Unie et Plus Prospère : Étude Diagnostique Systématique de Pays*. World Bank. Washington, D.C.



unctad.org

Printed at United Nations, Geneva – 2611313 **(F)** – August 2026 – 50 – **UNCTAD/ALDC/VP/INF/2026/1**